L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 JANVIER 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, N° 81, RUE DE CHARTRES.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 23 JANVIER.

Bill de la Banque des Citoyens. VETO DU GOUVERNEUR.

On sait que le gouverneur a frappé de son veto le bill de la Banque des Citoyens, voté il y a deux mois et intitulé : « Acte pour pourvoir à la consolidation éventuelle des bons émis par l'Etat en faveur de la Banque des Citoyens ». Ce veto transmis au Sénat le 20 a été lu dans cette assemblée que le lendemain.

M. Walker condamne d'abord le titre du bill qui tend, dit-il, à donner le change sur le véritable caractère du projet de loi. Les bons émis par l'Etat en faveur de la Banque des Citoyens et se trouvant entre les mains des détenteurs s'élèvent à six millions cinq cent quatre-vingt quatre mille cent cinquante-cinq piastres et cinquante cents ($6,584,155 51).

Le projet de loi ne statue que sur la cancellation de huit cent mille piastres de bons qui seront rendus à l'Etat. Quant au reste des bons, il n'en fait pas mention.

La cancellation éventuelle des bons n'est pas ce qu'on se propose : la première ligne le projet de loi : son but réel est de mettre la Banque des Citoyens en état d'émettre du papier monnaie et de recouvrer ses priviléges de banque et d'escompte.

M. Walker déclare que si on lui présentait comme chose d'urgence le rétablissement des priviléges de la Banque des Citoyens, il hésiterait encore à sanctionner cet acte. Lorsque l'Etat a émis ses bons en faveur de la Banque cette mesure fut condamnée par nombre de personnes, mais on céda au sentiment populaire. La Banque qui avait débuté sous d'heureux auspices ne tarda pas à faire de mauvaises affaires ; elle essuya des pertes considérables et fut forcée de liquider. Le peuple, éclairé par des revers multipliés, condamna dès lors l'immixtion de l'Etat dans les affaires des banques particulières, et l'opinion se manifesta sur ce point avec une telle unanimité qu'il fut impossible de s'y méprendre.

L'article 13 de la Constitution déclare que la Législature n'engagera pas la responsabilité de l'Etat pour le paiement des bons, billets, etc., souscrits par des individus ou des corporations. Le bill n'engage pas en propres termes la foi de l'Etat, mais il amènerait indirectement ce résultat. La Banque des Citoyens est maintenant obligée d'acquitter les bons déjà émis par l'Etat, et elle y consacre des fonds qui ne sauraient être affectés à un autre usage. Si le présent bill devenait loi, la banque serait autorisée à distraire ces fonds de leur destination primitive et de les employer à l'escompte, de sorte que l'Etat serait exposé à perdre les garanties qu'il possède à cette heure. Cette considération seule m'empêcherait, dit le gouverneur, de sanctionner le bill. Mais il se présente une autre objection, et celle-là est absolue : c'est que les dispositions essentielles du projet de loi sont contraires à l'article 122 de la Constitution qui porte qu'aucune corporation, avec le privilége de faire la banque ou l'escompte ne sera jamais créée, renouvelée ou prolongée. La question est donc celle-ci : la Législature peut-elle, sans violer cet article, restaurer la Banque des Citoyens ses anciens priviléges ?

M. Walker exprime un avis négatif. La Banque des Citoyens ayant suspendu ses paiemens en octobre 1839, encourut par ce fait la forfaiture de sa charte ; mais la Législature, prenant en considération les circonstances du moment, autorisa par une loi spéciale ses priviléges aussi qu'aux autres banques qui avaient également suspendu leurs paiemens en espèces. Mais cette loi portait que les banques ne devaient pas se croire autorisées à suspendre de nouveau leurs paiemens et que la Législature ne renonçait pas au droit de dessaisir de l'autorité constitutionnelle qu'elle possédait d'imposer de telles ou telles conditions aux opérations financières des dites banques.

La Banque des Citoyens reprit ses paiemens [illegible] 1841 et le législature [illegible] par une nouvelle loi, votée le 5 février 1842, [illegible] priviléges qu'on avait forfait [illegible] condition que elles ne se prépareraient à reprendre toutes leurs paiemens en espèces [illegible] 20 septembre 1842. La [illegible] après cette date l'une des banques refusait de payer en espèces, il suffirait aux parties réclamantes de faire dresser un protêt par un notaire pour entraîner la forfaiture de la charte de la dite banque. La Banque des Citoyens accepta la loi, mais n'ayant [illegible] ses paiemens à l'époque indiquée, [illegible] en liquidation. La loi du 5 avril [illegible] le mode de liquidation et déclare [illegible] que la banque n'émettrait plus, sous [illegible] de bons ou de billets.

[illegible] Constitution vint sur ces entrefaites [illegible]. La Banque des Citoyens avait perdu le privilége d'émettre des bons. Le [illegible] la législature, continue M. Walker [illegible] pas formellement de rendre ce privilége à la banque, mais il déclare que c'est ce qu'on se propose avoir rendu à l'Etat une certaine quantité de bons pour être cancellés pourra exercer le droit d'émettre du papier-monnaie sous la même réserve et aux mêmes conditions que les autres banques de l'Etat. Le bill prétend par conséquent que la Banque des Citoyens a maintenant le droit d'émettre du papier monnaie. Or [illegible] exercice aurait été seulement suspendu par la loi.

[illegible] il me semble que nous [illegible] pouvoir de mettre un terme [illegible] suspension. Mais ce droit de la banque [illegible] a été détruit par la forfaiture de sa charte, et complètement anéanti par l'acte de 1842. Il ne s'agit donc plus de restituer un droit dont l'exercice a été interrompu, mais de rétablir ce droit lui-même après son extinction. Ce qui met la Législature en présence de l'article 122 de la Constitution. Car si [illegible] le pouvoir de créer des corporations [illegible] avec le privilége de faire la banque, à plus forte raison son droit d'accorder ce privilége à une corporation actuellement existante. Autrement on arriverait par ce moyen détourné à faire revivre toutes les chartes abrogées.

Nous ne pouvons que [illegible] littéralement les termes dans lesquels le gouverneur a formulé son veto. Le Sénat en fera nécessairement l'objet de ses discussions.

Législature de la Louisiane.

Séance de mercredi, 21 janvier.

Sénat. — En vertu d'une résolution de M. Marr le Sénat nomme comme suit les comités permanents :

[illegible] — MM. Tatman, de St Landry, Dance, [illegible], et McVea, d'Est Feliciana.

[illegible] — MM. Cole, d'Assomption, La [illegible] et Richardson, de St Tammany.

[illegible] — MM. Provost, de la [illegible], Martin, d'Assomption, et Dan[illegible].

[illegible] — MM. Gautier, de Jefferson, Du[illegible] et Sandidge, de Claiborne.

[illegible] — MM. Burthe, de Jefferson, Baker, de Ste Mary, et Cade, de Vermillon.

[illegible] publiques — MM. Kenner, de St Jacques, Dorsey, de Concordia, Benjamin, d'Orleans, Burthe, de Jefferson, et Wickliffe, d'Ouest Feliciana.

Amélioration publique — MM. Robb, d'Orleans, Baker, de Ste Mary, Clark, d'Ouest-Baton Rouge, Griffin, des Rapides et Snyder de Natchitoches.

[illegible] — MM. Benjamin, d'Orleans, Provost, de Pointe Coupée, Labauve, d'Iberville, Vail, d'Est Feliciana, et Mayo, de Franklin.

Agriculture et Commerce — MM. Deckner, de St Martin, Watterston, d'Est Baton Rouge, et Moore, des Rapides.

Relations fédérales — MM. Labauve, d'Iberville, Kenner, de St Jacques, et Richardson, de Ouachita.

[illegible] — MM. Watterston, d'Est Baton Rouge, Burthe, de Jefferson, et Butler, de Natchitoches.

[illegible] — MM. Martin, d'Assomption, Baker, de Ste Marie, et Lacoste, de Plaquemines.

[illegible] — MM. Winchester, de St Jacques, Robb, d'Orleans, Phillips, de Caddo et Griffin, des Rapides.

Le message du gouverneur Walker transmettant son veto au sujet du bill relatif à la Banque des Citoyens est lu et déposé provisoirement sur le bureau.

M. Martin présente une série de résolutions pour approuver la conduite de M. Downs au sujet du compromis et déclare que ce compromis est un règlement définitif de la question de l'esclavage.

Le Sénat s'ajourne ensuite, après avoir voté une allocation extraordinaire de $500 à M. Horatio Davis.

Chambre des Représentans. — M. Sever présente une pétition de M. J. B. Leefe qui conteste l'élection de M. Weisberger.

MM. Devereux, Rivers, Connelly, Cole et Hughes sont désignés pour former un comité chargé d'examiner l'état des banques de la Nouvelle-Orléans.

Chambre des Représentants.

Ayant rendu compte hier d'une partie des travaux de la Chambre dans la séance du 20, nous en donnons le complément ci-après :

Les bills suivants ont été annoncés comme devant être présentés sous peu :

Par M. Bonin — Un acte concernant J. A. Bonneval, collecteur des taxes d'Etat.

Par M. M. Cotcheon — Un acte pour rappeler les 4me et 5me sections d'un acte amendant la loi sur les milices.

M. Payne a présenté la résolution suivante :

« Résolu qu'un comité spécial, composé de onze membres, soit nommé et dont le devoir sera de s'enquérir jusqu'à quel point l'Etat de la Louisiane peut donner aide à l'établissement de chemins de fer. »

La Clématite. — C'est le titre d'une nouvelle Mazurka que vient de composer M. H. Rolling et qu'il a dédiée à Mlle Aminthe Desforges.... *La Clématite* est parfaitement rhythmée et d'une exécution facile. La mélodie est à la fois gracieuse et originale. Parmi les œuvres légères qu'a déjà publiées l'habile artiste que nous nommons plus haut, sa nouvelle Mazurka est une des plus charmantes et des plus vivement accentuées : aussi ne hasardons-nous rien en lui prédisant une grande vogue de salons. Tivoli s'en emparera sans doute au printemps prochain et contribuera à en augmenter la popularité.

Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer les succès de M. Rolling, et nous voyons avec plaisir que ses compositions ne sont pas accueillies avec moins de faveur à Paris qu'à la Nouvelle-Orléans. La *Revue et Gazette Musicale* y appelle formellement l'attention des amateurs de la bonne musique, et après avoir déclaré que l'exécution des œuvres diverses du pianiste louisianais produisaient beaucoup d'effet partout où on les fait entendre, elle ajoute ce mot qui est à la fois un éloge et une justice : « C'est un succès que nous aimons à enregistrer. »

La *Clématite* est en vente chez M. Benoist, rue de Chartres.

M. Gliddon. — C'est ce soir que M. Gliddon commence, dans la salle du Lycée, son cours sur les antiquités égyptiennes. Il prononcera en tout douze lectures.

Incendie dans la paroisse St-Jean-Baptiste. — Les officiers d'un bateau à vapeur arrivé hier matin, nous apprennent que la maison de maître ainsi que plusieurs dépendances de l'habitation Deslondes et Guyol, située dans la paroisse St-Jean-Baptiste, a été réduite en cendres.

Floride. — Le chef des Séminoles de la Floride, Billy Bowlegs, s'est présenté ces jours derniers au commandant militaire de Tampa pour requérir main-forte. Il déclare que les indiens refusent de lui obéir et qu'il ne répond pas de leurs actes.

Rio Grande. — Par l'arrivée de la goëlette *Major Barbour*, capitaine Arnet, nous avons reçu des journaux de Rio Grande jusqu'au 6 du courant. Ils nous apprennent que le capitaine Benjamin T. Willse a été assassiné près de Santa Rita.

Texas.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 16 du courant. La Législature siégeait encore, mais ne votait aucune loi importante, à l'exception d'un bill sur lequel la Chambre s'était déjà prononcée dans l'affirmative. En vertu de ce bill, le produit des taxes serait versé pendant deux ans au trésor des comtés, et l'Etat puiserait pour subvenir à ses besoins dans les dix millions qu'il lui sont dus par le gouvernement fédéral. On croit que le bill sera adopté par le Sénat. Le bill pour réglementer la dette publique sera également voté par les deux Chambres.

Le froid a été aussi rigoureux au Texas qu'à la Louisiane. Neige, grêle et glace, nos voisins souffrent triple rapport n'est pas été moins favorisés que nous. Galveston semblait transporté dans une latitude septentrionale et rappelait Boston ou Montréal.

L'avocat de district des Etats-Unis a reçu l'ordre de poursuivre rigoureusement tous les citoyens américains qui ont pris part à l'expédition de Carvajal contre les autorités mexicaines.

Les quatre nègres libres accusés d'avoir voulu enlever un esclave ont été condamnés à de fortes amendes qu'ils sont tenus d'acquitter dans un délai de cinq jours ; si le délai expiré sans qu'ils aient payé l'amende, ils seront vendus par le shérif comme esclaves.

Les violentes bourrasques qui ont soufflé sur le golfe ont causé plusieurs sinistres. La goëlette *Elizabeth*, capitaine Webb, allant de Pensacola à Matagorda, a été jetée à la côte à une petite distance de cette dernière ville. La goëlette *Lone Star*, venant aussi de Pensacola, est entrée le 14 dans le port de Galveston, avant une forte voie d'eau et après avoir perdu cinq ou six mille pieds de bois qu'elle avait sur le pont.

Le chevalier Hulsemann. — On sait que le chevalier Hulsemann, chargé d'affaires d'Autriche à Washington, avait cru devoir se plaindre au Président du discours prononcé par M. Webster au dîner offert à Kossuth par les membres du Congrès. Le différend paraît avoir été résolu à l'amiable, et le chevalier ne quittera probablement pas Washington.

Kossuth. — Kossuth a quitté Washington le 10 de ce mois pour se rendre à Annapolis et de là à Baltimore. L'ancien gouverneur de la Hongrie après avoir visité tout le Maryland et la Pensylvanie se dirigera vers l'Ouest.

Chargé d'affaires. — M. Andrew Jogel, de la Pensylvanie, a été nommé chargé d'affaires à Copenhague.

Epouvantable désastre. — L'*Arctic* a apporté à New-York la nouvelle d'un épouvantable sinistre. Le steamer *Amazon*, parti de Southampton, a pris feu et a été complètement détruit par les flammes à la hauteur de Scilly. Plus de cent personnes ont péri.

Chronique Locale.

John Fitzpatrick a été arrêté pour avoir volé un caisson dans le magasin de MM. Henderson et Little-John, rue des Magasins.

Incendie. — Hier matin, vers 4 heures, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Allagnon, rue Cho. Les pompiers ont pu se rendre maîtres du feu avant qu'il eût fait de grands ravages.

Geo. Lockwood, Joseph Hart et Wm. Creery ont été traduits hier devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir volé des caisses d'huile au nommé David Rader. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

Marie Lecompte a fait un affidavit hier devant le recorder Génois, par lequel elle accuse une nommée Mme Antoine de lui avoir volé plusieurs objets.

FEUILLETON.

LA QUINZAINE DRAMATIQUE.

Comme on a dit vrai, que le théâtre était *l'expression de la société* ! « C'est la société même », disait M. de Buffon, et c'est toi que j'atteste aujourd'hui, *Dinde truffée* au Vaudeville et toi aussi, *Course au plaisir* du théâtre des Variétés, et vous tous et vous toutes, agréments, folies, plaisirs, contentements du théâtre de la Montansier ! Et comme la littérature est aussi l'expression de la société, des jeunes gens, deux frères, MM. Edmond et Jules Goncourt, ont publié la semaine passée un roman *pseudo-gogo* sur l'air connu : Traderi deri, traderi dera ! Vraiment je ne sais pas à quoi les historiens de profession perdent leur temps d'écrire des livres d'histoire, quand l'expression de la société est exprimée en de si jolis airs.

La Dinde truffée est un objet de convoitise pour Mlle Olympe Chabouleau : nous disons Olympe Chabouleau, parce que nous sommes placés en ce moment entre *le qui sait* et le *peut-être* d'une nuit *sans lune* ! Le fait est que Mlle Olympe n'est pas encore Olympe Chabouleau, en dépit des galanteries de Chabouleau, épicier de son état. Comme il a entendu dire qu'on prenait plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec une pinte de vinaigre, le Chabouleau apporte régulièrement à Mlle Olympe des pots de moutarde et des cornichons de son magasin. — « O raison ! prends garde à toi ! » je vois là-bas au point noir ! » s'écrie à ce propos un des frères Goncourt. Quant à moi, je vois un point noir dans la moutarde de Chabouleau.

Ce point noir, c'est la *Dinde truffée* ! Olympe a faire la dinde en passant par les bosquets de Mme Prevot ! Mme Prevot ! Elle est si voisine de Mme Chevet, que les œillets, les tubéreuses et l'*amaryllis* dont parle Horace l'épicurien, luttent difficilement contre les vapeurs odorantes et savoureuses de sa voisine. Un bouquet de violettas, à la bonne heure, oui, mais une dinde truffée ! *Ignoré de Sancta Christi* ! c'est un joli mot de nos romanciers en fleurs ! Donc le Chabouleau, pressé par les invitations du joyeux Mardi Gras qui s'avance au bout des griffes, promet, l'imprudent ! à Mlle Olympe, un morceau de cette dinde exquise, pour laquelle on ferait une faction éternelle devant la cuisine de Druling (s'écrient en cœur les deux frères Goncourt). Qui est bien content ? Olympe, Olympe l'artiste, en sa qualité d'artiste, elle donnerait tous les envois de Rome *pour les cuisses de dinde* (encore un mot des deux Goncourt).

Donc tout irait bien pour le Chabouleau, entre son Olympe et la dinde truffée, sans un certain petit M. Briolet, qui est amoureux de Mlle Olympe, et qui pourtant ne hait pas les dindes truffées comme les autres. Ce Briolet, avec son *écorce gentilhomme* (tout ce qui est soulignée ou enguillemeté appartient à MM. Edmond et Jules de Goncourt), est un de ces braves jeunes gens qui *laissent à leurs goûts l'usufruit de leur vie*, il *est sans entraves, sans lisières, et ambitieux de son moi* ! Ambitieux *de son moi* ! Ce Briolet, amoureux d'Olympe, vit en attendant mieux avec les préjugés, la routine, la mode, le chauvinisme, les cravates blanches, les grimaces sociales, les valetages, les salamalecs, et les qu'en dira-t-on, à peu près comme Socrate avec Xantippe ! Et d'autres termes, ce Briolet, pourvu qu'il ait pied ou patte de la dinde et de la donzelle, est content comme un roi, si j'ose parler ainsi. Au demeurant, il est *criblé de puérile loyauté*, ce qui ne l'empêchera pas, tant s'en faut, de dévorer la volaille de son voisin.

Pauvre Chabouleau ! comme il n'a pas *l'ouïe du cœur très fine*, il ne voit qu'un dernier moment les empiètements du jeune homme sur sa dinde et sur ses amours, et il finit par céder la place à ce jeune homme, qui n'estime guère *les demi-vertus et les demi-vertus*, en quoi nous sommes parfaitement de son avis, pour les demi-reliures surtout.

Cette *Dinde truffée* a réussi, que c'est une bénédiction ! Elle s'est trouvée cuite à point, et cependant elle a été exposée à un feu un peu vif. C'est René Luguet qui joue le rôle du jeune homme *malmenant l'hypothèse de l'avenir* ! Et cependant, ajoute le livre en question, il était *sans parti pris* contre Dieu !

Ce livre [illegible], en 18.., qui allait mourir à la fin de 1851, [illegible] deux portes, la porte ouverte et la porte fermée, il a été une vraie fête pour nous cette semaine, et je le signale au lecteur. *En 18..*, avec des [illegible], voilà le titre de cette fantaisie ; elle a pour devise : « Faites ma volonté à toute heure et elle ne doute plus que s'est la une sentence [illegible]. » Faites de mieux [illegible] le [illegible] C'est du Nicole ! [illegible] M. Nicole et M. Edmond

le Goncourt ne donnaient pas tout à fait à leur maxime le même sens.

Mais où diable peut aller ce jeune homme à cheval *sur les spirales bleues de sa pipe hongroise* ? Il va où va la fumée, et dans un monde de petites pensées diaboliques qu'Hoffmann eût *entendu éclater de rire*. A la bonne heure, et j'aime assez ces idées qui *éclatent de rire* pour leur propre compte, au moins on est sûr que l'on sera gai d'un côté ou de l'autre, et c'est autant de gagné sur la tristesse générale. A cheval sur la fumée ou dans l'air, nos deux poëtes gascons.... ou parisiens, l'an vingt l'autre, s'en vont où nous allons nous-mêmes, s'il vous plaît, dans la salle Montansier, où tout à l'heure l'an de grâce 1851 sera passé en revue au bruit des couplets, au mouvement du galop général. L'aspect de la salle, un jour de première représentation, est assez bien indiqué dans notre heureux petit livre ; « Du cintre aux premières loges, huit cents faces humaines, *plus rassemblées* qu'aux vieilles tapisseries de Flandres, historiaient de leurs faces rubicondes le triple étage de l'hémicycle. Tout en haut, un furieux échelonnement d'hommes se surplombaient l'un l'autre, des grappes de têtes *pendaient* sur la salle ; en bas, une chaude mosaïque de crânes chevelus, tonsurés, dénudés, noirs, chinchillas, bruns, blonds, beurre frais, roux, argentins. De là semblaient monter en colonnes tangibles de chaudes vapeurs qui *ségravent au plafond leurs atomes graisseux*. C'était la fermentation sourde d'une cuvée prête à faire éclater ses douves, et sous le mutisme de la salle *grouillaient comme de fourmillements immondes*. Sourcils à un pouce de l'œil, pupilles en ronde bosse comme l'œil d'un merlan cuit, bouches grandissantes en *o*, tous les symptômes de l'admiration superlative. L'attention était tombée en arrêt, à se casser les cordes du cou ! »

Telle, ou peu s'en faut, telle était l'attention publique l'autre soir au théâtre des Variétés, au théâtre de la Montansier, lorsque, suivant l'usage antique, feu, ou peu s'en faut, l'année 1851 était évoquée au delà de sa tombe encore ouverte, et se montrait dans ses plus beaux atpects à cette foule aussi avide d'apprendre ce qu'elle sait déjà que curieuse de savoir ce qu'elle ne sait pas encore. « O ! » s'écrie à ce propos un des deux Goncourt, traditions zigzaguées, bouquetantes, fructantes du bon vieux temps ! » J'aime assez le mot traditions zigzaguantes ; on chercherait, on ne trouverait pas si bien pour raconter cette double folie d'ici et de là-bas, du théâtre de Sainville et du théâtre de Mlle Ozy ! A tout prendre, qui raconte l'un raconte l'autre, et la plus simple façon de se tirer d'affaire avec *la Course au plaisir* et *les crapauds immortels*, c'est d'aller voir celui-ci et celui-là. Pas de fatigue d'abord, et pas de regrets ensuite, et toutes sortes d'oublis enfin. Au théâtre de la Montansier, Sainville, gonflé de vent et d'esprit, vous représente Balion 1er quand le ballon emporte à travers les nuages étonnés une maison meublée, une calèche attelée, une femme à cheval. Ballon 1er veut marier sa fille Nacelle à son ami Parachute, à moins que Cerf-Volant ne montre à son futur beau-père quelque chose de si amusant et de si énorme qu'il soit impossible à l'esprit humain d'aller au-delà ! Au moment de ce défi entre toutes sortes de choses impossibles, la curiosité commence, et vous voyez, disent les deux frères de Goncourt, par la salle *plafondée* l'admiration circuler, chantonnant à toutes les places son bourdonnement sourd et vif.

Pendant ce temps, au théâtre des Variétés Mlle Ozy courbée au matant sous des haillons, nasillonne en chantant ! *Le plaisir, Mesdames, voilà le plaisir* ! et tout d'un coup la chrysalide devient papillon, et le Plaisir apparaît dans sa tunique rosée, sa jupe semée des fleurs et des ailes à ses épaules ! C'est le cas de dire avec nos jeunes conteurs : Les frissons électriques couraient sur les balquettes ! Aussitôt reconnu pour le roi de la fête qui s'apprête, le Dieu Plaisir appelle à son aide toutes sortes de plaisirs Cabassol, lord Crakson, l'Eteignoir, M. Denoli, Lingot d'or et Vert Vert, même Joseph, même Jacob, même les Chinois, même l'Afrique, et l'Europe, et l'Asie et les quatre parties du monde, ainsi désignées parce que le monde est, depuis quelque temps, en cinq parties, a ce qu'on dit ! Ce vaudeville est un immense tohu-bohu, ou il est démontré que notre siècle est un enfant terrible. Et le moyen de raconter à mes lecteurs tous ces drames annoncés et toutes ces intrigues souriantes sur ma tapisserie des Gobelins ? D'ailleurs, a qui entendre « on courir » ou ne pas courir ? A quelles saintes et à quels saints me vouer ? Chacun de ces drames parle pour son sein, en termes de feu ! Ah ! si je n'avais pas à mon usage le petit livre de MM. les frères de Goncourt, que je serais donc embarrassé pour décrire toutes ces belles dames du vaudeville en plein vent, toutes ces pipistrelles en espalier ! — Et ! dites vous, décrire toutes ces folies, raconter tous ces plaisirs ! *Cachez ces sceaux que je ne saurais voir* ! Pour mettre les vivants au pain sec et les morts au banc d'honneur, chez vous aux pédagogues, disent les deux frères, les pédagogues sont toujours là !

Sainville cependant, quand il a mis au défi Parachute et Cerf-Volant son camarade, passe en revue une douzaine pour le moins de jeunes femmes qui représentent tous les plaisirs de la musique et le plaisir de la danse, le plaisir des villes et le plaisir des champs, ascacent de leur mieux Ballon 1er, on n'a pas même oublié dans ces plaisirs les *Gaîtes champêtres* (pauvres *Gaîtés* ! elles prennent bien leur temps !) Pauvres *Gaîtés* écrites avec tant de joie et d'abandon au milieu des orages civils ! et comme si le Plaisir des Variétés se piquait d'honneur, dans cette bagarre de *plaisirs*, à l'instant même où Sainville passe sa revue, il arrive que Mlle Ozy passe la sienne en son Champ-de-Mars. Ici j'appelle à mon aide nos deux auteurs, comme autrefois, quand ce n'était pas une honte *marcher dans les souliers de ses pères*, on appelait la muse à son secours : *Musa mihi causas memora* ! Qui m'empêche alors, puisque me voilà *dans ce brouillard doré*, semblable à ces *poudroiements* d'atômes qui dansent à la lumière d'un créneau, et dans le *chorus des rêves*, au milieu de *ces rêves* de fantaisies, étoffés de chair et d'os, de prendre tour à tour ces deux frères ces têtes de *femmes nimbées d'or*, ces yeux *d'algue-marine* et ses *noques moqueuses* dans un *ovale pourpre et vermillonné* comme un Latour d'hier ? Qui m'en empêche ? Après tout, je suis libre et le maître de tout dire, ou peu s'en faut, surtout quand je copie un livre innocent de deux *fantaisies* enfans qui s'amusent à *démolir* la littérature de leur grand-père ! Ainsi quand paraîtra au théâtre de la Montansier Mlle Durand dans son costume de *Grappe de Raisin*, *la feuille de vigne* (Ma fille, prenez garde à votre feuille de vigne ! C'est un conte de Diderot) ma phrase est toute faite, et je la copie, cette phrase brillante, dans une page des deux frères Edmond et Jules de Goncourt : « Plus net plus détaché se dessinait le charmant visage ! Une fauve chevelure toute pénétrée de lueurs ignées du soleil couchant, toute pailletée de fils d'or, encadre de ses ondes crêpelées un front légèrement bombé, glacé de tons argentins, bleuissant ses tempes en teintes de nacre ! » Ou bien voici Mlle Page, elle est tout entière dans mon livre : « Sous l'arc profond des sourcils dessinés par un pinceau laudou, et dans l'aube veloutée de ces longs cils, de ces prunelles limpides ou le rayon de soleil, emprisonné dans une algue marine, dardent les feux prismatiques de l'émeraude cachés en l'orbite des serpeuls. » Qu'est-ce que je n'y connais pas, ou voilà bien la charmante Mlle Page ! Et si je vous dans le bataillon de Sainville, peindre en traits de feu la petite personne en sa robe printanière qui représente les traits rians de la Folie Asnières, et le château plus solennel de ce même Asnières, tout grouillant de nymphes bocagères au bord des flots de la Seine, charriant ces néréides de l'été de mai ne ange (ces jeunes gens), eh bien qu'a si peu ne tienne, ils ont aussi songé à Mlle Armande, ces enfans de la Muse ensorcelée, et la voilà avec sa *bouche empourprée troussant moqueusement ses deux lèvres*, et tremblant de *larmes humides* Ah ! les gaillards, ah ! les joyeux bandits, mes deux Goncourt ! Ils ont une lampe......une lampe ! « Quant à moi, disait La Fontaine en en parlant de l'œil du maître, *j'y joindrais l'œil de l'amant*. L'œil de l'aimant, la belle affaire, compare à l'œil de ces chercheurs de mondes inconnus et mem blotans dans une lumière humide ! » « Elle avait toujours Mme Armande ! le menton rond troué d'une fossette d'enfans et qui s'enfuit, par de vaporeuses ondulations, vers un col du blanc teindre d'une agamalolithe blanche ! » Il y en aurait encore des pages de même force si l'on pouvait tout citer ! Et quand paraît aux Variétés dans cette même *recherche du plaisir* Mlle Bertin, récitait des vers à la façon d'une muse grecque, *ore rotundo* ! M. Jules et M. Edmond l'ont décrite à l'avance — lampe d'albâtre qu'une clarté prisonnière illumine de rose, cette pâle et si diaphane apparition semble refléter une lumière intérieure, et, nouvelle Antiope, éclairer la nuit d'une toile de Leonard ! Oui, en les bien cherchant à travers les pages de livre enchanté, elles y sont toutes ces scrupuleuses du théâtre des Variétés et du théâtre de la Montansier ! Elle-même, *mille diablotins bleus* ! Mlle Boisgontier, qui représente *la rue de Rivoli*, elle est annoncée dans ce *vade mecum* universel des critiques dans l'embarras : « Je l'ai vue...... une grosse sainte greffée sur une *méditation* de Lamartine, une poitrinaire qui s'oublie à table, une élégie dépaysée ! Où chercherait longtemps, ou ne trouverait pas aussi bien que les belles pages trouvées par ces jeunes gens à l'unisson. C'est qu'en effet, pour trouver ces choses-là, *il faut être la jeunesse*, le livre l'a dit : « Il faut être la jeunesse et sonner d'une main violente à la porte de la jeunesse : *Drig ! drig ! drig !* et tenir tête aux *énigmatiques flagellans du fatum* ; *drig ! drig ! drig !* et suivre le *barbet qui te mène*, humanité ! *Drig ! drig ! drig !* et ne pas affubler les poëtes originaux *de notre pauvre entendement de comparaux* ; *drig !* et *drigé* ! Et, en fin de compte : « Voilà ce qui fait que votre fille est muette ! » C'est ce crétin de Molière qui l'a dit.

Que diront-ils des deux *revues* du théâtre Montansier et du théâtre des Variétés, nos deux poëtes Jules et Edmond ! A laquelle de ces revues donneront-ils la palme, ces deux maîtres en style rococo rageur ! Est-ce M. Jules ou bien sera-ce M. Eugène qui viendra décrire, de sa plume à deux becs, *la morbidesse potelée* de ces contours, *l'ovale géorgien* de ces têtes, *le caresse precieux* des pieds et des mains de ces dames fantaisistes ? Gigantesque et microscopique que *colroptéromachie* !......dirent-ils, un mot dont Sainville aurait fait sont profit, je vous jure ! Ah ! Sainville ! ah ! Grassot ! Grassot quand il chante la romance de Joseph ! Et Levassor dansant le ballet de Vert Vert ! — Maintenant, dit-il, que je suis las d'être un homme, apportez-moi le jupon de Mlle Plunkett, que je danse un pas féminin ! Et il danse ! Il faut s'arrêter là et couper un peu de cette parodie inintelligible du nouveau ballet de l'Opéra.

Oh ! oh ! quelle est l'étrange beauté que je vois dans le labyrinthe des Variétés, entre *la Pensée* et *la Rose* ! Elle représente à s'y méprendre une tulipe, et panachée encore ! Elle est dépeinte, elle aussi, dans le livre de MM. Edmond et Jules de Goncourt : « Ses cheveux relevés en neige aux deux tempes se torsadaient opulemment au chignon dans les lacs d'un velours vert qui cascadaient sur l'épaule...... Sa robe s'échancrait à la taille et s'ouvrait sur le plus précieux pectoral, étageant jusqu'aux genoux lignes du cou ses bouillons de malines ! » — Eu croirai-je mes yeux ! C'est elle, dit la foule ébahie ! elle - même ! c'est l'ex-danseuse des Amathontes de Mabille et de la Grande-Chaumière ! Elle avait deux noms en ces temps reculés du premier examen de la génération nouvelle : on l'appelait *Céleste et Mogador !* (Mogador, hélas ! c'est une date, un anniversaire comme Austerlitz !) Céleste Mogador, elle était la joie et l'orgueil de la danse échevelée ; à ses premiers pas, elle avait fait revenir la mode des chignons flottans, elle avait inventé une danse qui était la joie et le désespoir des gardes-champêtres, charmés en leur qualité d'hommes, et désolés en leur qualité de préposés aux bonnes mœurs, l'homme et le magistrat se combattant à armes égales dans ces faibles cœurs ! La voilà donc aux Variétés, Céleste Mogador, qui ne danseait autrefois que pour son plaisir, si légère au temps jadis, et qui semble accablée aujourd'hui sous le poids de ces ridicules ! O misère ! ô vanité des grandeurs de ce grand monde ! Et grandis là-bas, ô Céleste ! Céleste, là-bas tière

est superbe, entraînant l'admiration, l'enthousiasme, la sympathie et le transport, si petite lui ! Reine à Mabille, esclave au théâtre des Variétés ! Que dis-je, *esclave* ? honteuse et n'osant pas risquer même un *avant-deux*. Te voilà détrônée, ô reine du cotillon et de la *chaîne des dames*, que tu avais remplacée par le galop, cet égoïsme à deux ! Fantaisie, apparition, fantôme et danse des morts !

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés....

Ou cette autre chanson, dont l'écho d'Asnières nous dirait au besoin tous les couplets ;

Sainte-Marié,
Que j'aie un mari !
Sainte Josse,
Qu'il ait un carrosse !

Ou encore cette ronde familière aux Tivolis d'hiver :

Je t'aimerai toujours...
Ça dura huit jours !
Ah ! ah ! ah ! les drôles d'amours !
Ah ! ah ! ah ! j'en rirai toujours !

Quand à moi, j'ai retrouvé ces deux couplets dans le livre des deux frères, Jules et Edmond de Goncourt. On y trouve de tout dans ce livre ; on n'y trouve de tout dans ce livre ; On n'y trouve rien de plus étrange que Céleste Mogador, qui tremble en foulant le gazon des Variétés de ce même pied qui brûlait toutes les bruyères et tous les cœurs ! *Ci-gît Hector ! — ci-gît* Céleste Mogador ! — Passans, dit le fils de Priam, ne me jugez pas d'après cet humble tombeau ! *L'Iliade*, Homère, les Grecs ou faits, voilà mon sépulcre ! — Enfans, s'écrie à son tour Céleste Mogador, « Ermenonville, Enghien, la Chaumière des Lilas, voilà mon tombeau ! » Gloires éteintes ! elles ressemblent, dit Tacite, à ce faible bruit que fait le soleil en s'immergeant à l'extrémité de l'hémisphère : *Sonum insuper immergentis*.

Sur le théâtre des Variétés et sur le théâtre de la Montansier les deux pièces ont réussi complètement ; elles seront la fête de l'hiver. On rit et l'on s'amuse des deux parts, et volontiers on rêve le reste ! On admire, çà et là, ces nymphes brillantes dans le ciel de leur apothéose ! Chez la Montansier, Mlle Scriwaneck, animée et vivante, donne une vive repartie à Sainville, à Grassot, à Lhéritier, à Levassor, à maître Achard, à cet excellent compère Hyacinthe ; aux Variétés, Pérey, Danterny, Kopp, Moreau Saimi jouent aux barres de cette folie avec toutes ces belles folles ; sur la raquette habilement tendue, va et vient des deux côtés le volant des couplets bien faits, bien dits et lestement tournés ! Je ne voudrais pas oublier la petite Montalant dans deux petits rôles à fleur de terre et d'esprit, ni Mlle Virginie Duclay, qui représente aux Variétés cette révolution toute nouvelle, éclatante, et que rien n'arrête à travers les océans vaincus, la flamme électrique ! On n'a pas oublié des deux parts les Chinois, *la Perle du Brésil*, le Vaudeville, la Gaîté, l'Opéra du Cirque, et même l'Odéon ! l'Odéon ! C'est grêler sur le persil ! Non plus que le café-concert et cet autre café où l'on vous sert un roman au café, un livre de philosophie au hors d'œuvre, un poëme à l'entremets ! Béni soit la main qui nous étrenne ! On se moque un peu trop de ce bonhomme de cafetier libraire et de sa librairie au cabaret, moi je l'honore. Il apprend aux Parisiens une chose qu'ils ne sauront jamais : il leur apprend à acheter des livres. Un jour qui n'est pas très prochain, hélas ! ce brave cafetier sera le bienfaiteur des belles lettres ; tu seras notre Mécènes, ô Mécènes, illustre descendant des seigneurs de Moka, ô mon protecteur ! ô toi ma gloire ! Il y a des gens qui se plaisent encore à se promener aux Champs-Elysées dans une calèche à deux chevaux, il y en a d'autres qui battent des mains au nouvel opéra de Lintander, celui-ci s'en va tout heureux et tout content applaudir M. Samson dans la nouvelle comédie de ce déshérité de Jules Sandeau, *le Marquis de la Seiglière* ; celui-là prend fait et cause pour le ballet nouveau et pour la Priora étincelante des premiers feux du jour ; il en est même qui ne redoutent pas le Théâtre Italien et ses merveilles, le Gymnase et la comédie ingénue de George Sand.... Eh bien ! ô cafetier, ô mon maître, ô mon ami, si j'ose parler ainsi, ce que je veux, moi, c'est ton appui bienveillant, c'est ta protection toute puissante, et si tu me choisis un jour pour un de tes enfans adoptifs, et si tu daignes enfin placer mes livres sur ton comptoir, entre l'eau de vie d'Andaye et l'anisette de Bordeaux à côté de Mme Amphoux et de M. Paul de Kock...... mon front se perdra dans les cieux !

Encore un mot, un mot sérieux si je puis parler ainsi aux deux frères MM. Edmond et Jules de Goncourt ! Ils sont jeunes, ils sont hardis, ils ont le feu sacré, ils trouvent parfois des mots, des phrases, des sons, des accens ! je les loue et je les blâme ! Ils se perdent de gaîté de cœur ! Ils abusent déjà, les malheureux ! des plus charmantes qualités de l'esprit ! Ils ne voient pas que ces tristes excès les conduisent tout droit à l'abîme, au néant ! Ils ne comprennent pas que pour un curieux de ma sorte, un enthousiaste, un fanatique de style, qui se trouve content et satisfait si par hasard il rencontre, en quelque tarte narbonnaise, un mot vrai, un mot trouvé, le commun des lecteurs, le commun des martyrs, rassasié de ces folies du style en délire, aussitôt les rejette et n'en veut plus entendre parler, une fois qu'il a porté à ses lèvres dédaigneuses ce breuvage frelaté ou se mêlent, sans se confondre, toutes les plus extrêmes saveurs. A quoi bon les excès de la forme, que ne rachète par la moralité du fond ! Que nous veulent ces audaces stériles ? et quel profit peuvent retirer de ces tentatives coupables deux jeunes gens que l'ardeur généreuse du travail et le zèle ardent de l'inspiration pourraient placer si haut ? Comment ! ce défi cruel à leurs maîtres ! Comment ! cette injure aux chefs-d'œuvre ! ces impatiences puériles qui conseillent de briser la tête contre ce mur d'airain qu'on appelle le bon sens ! Ils ont beau nous dire à la fin de leur roman de désespoir : — Vous le voyez, notre héros est un fou ! — Tant pis pour lui, jeunes gens, et surtout tant pis pour vous ! La folie est une muse malsaine. Elle est une mauvaise conseillère. Elle conduit justement à ce que vous appelez *la stérilité verdâtre*. Eh Dieu ! il y a pourtant une page enchanteresse dans votre livre, une certaine description du *Bas Meudon*, qu'on voudrait enlever de ces broussailles pour la placer dans un cadre à part, à côté d'un paysage de Jules Dupré. Avec votre rage insolente d'insulter à cette langue sacrée qu'a conté tant d'efforts aux grands génies de la France, et qui coûte encore tant de peines obscures à quelques pauvres diables amoureux de toutes les muses de la parole, ah ! jeunes gens, que de rares qualités vous nous faites haïr !

Jules Janin.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE TRANSMISE A L'ABEILLE.

Le Mississipi — Le Temps — Les Marchés.

Memphis, jeudi, 22 janvier.

Le fleuve baisse toujours et est couvert de glaces. Il fait excessivement froid. Il n'est passé aucun bateau à vapeur depuis trois jours.

Les demandes de coton ont été actives aujourd'hui et les prix sont fermes. Middling à good middling 7 à 7 1/4.

Mouvement des Steamboats.

Vicksburg, 22 janvier.

Sont passés ici aujourd'hui, se dirigeant sur la Nouvelle-Orléans, les steamboats suivans :

St-James, à deux heures ce matin.
Gonzorelle, à cinq heures ce matin.
Gen. Scott, à midi.

Le fleuve entraîne beaucoup de glaçons.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS. Jeudi soir, 22 janvier.

Le coton a été en bonne demande aujourd'hui à des prix stables ; 6 500 balles ont été vendues. Les nouvelles reçues par l'Asia ont donné de la fermeté au marché.

Environ 1,000 boucauts ont été vendus aujourd'hui, 3 3/4 à 4 5/8 cts. 1,500 barils de mélasse ont été vendus de 20 à 20 1/2 cts le gallon.

Le marché aux farines est calme, il s'est vendu 1200 barils Ohio, $3 85 à $3 95, marques extra, $5 à $5 37 1/2 cts. Le maïs est en bonne demande, il s'est vendu 5000 sacs de 52 à 53 cts le boisseau.

Les provisions sont fermes et la demande est bonne. Quelques centaines de barils de porc ont été vendus à $15, pour le mess M. O. $14 50, prime, $13 50, rumpe, $12. Une vente de 120,000 livres de porc en grenier s'est opérée à 6 5/8 cts la liv. Les côtes de lard salé valent 8 cts. Il ne s'est rien fait dans la graisse.

Le whiskey se vend à 18 cts le gallon, pour les qualités rectifiées.

Le change commande comme par le passé Sterlings, 108 à 109 1/2, Paris, 5f 27 1/2 à 5f 17 1/2 ; Traites sur New-York, à 60 jours, 2 1/2 à 3 pour cent d'escompte — Checks, 1/2 à 1 pour cent d'escompte.

Le fret n'a pas changé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Costalia, Watts pr Liverpool
Wm D Sewall, Jack pr Liverpool
Galena, Leavitt pr New-York
Barque Wabash, Sherman pr New-York
Goelette Randall Marshall, Milligan pr Pensacola

Arrivés Hier.

Steamship Louisiana, Lawless, d'Indianola via Galveston
Steamship Roger Williams, ——, de Philadelphie via Charleston.
Brick Duncan, Robinson de Falmouth
Derotea, Pages, de la Havane
Benin K Rose, Tuso de l'Ile Menauge
Goelette N C V, David d'Apalachicola
Maj Barbour, Arnet de Brazos
Gov Anderson, Sawyer de Key West
Forrest, Blanchard, en décresse
Fawn, ——, de la Côte

—STEAMBOATS.—

Steamboat Lela No 2, Lewis, de la rivière aux Bœufs, avec un chargement de coton.
Steamboat Europa, Collier, de Cincinnati, avec un chargement de viandes salées, fromage, whiskey, chandelle, porc, jambon, &c.
Steamboat Duchess, Green, de Cincinnati, avec un chargement de porc, jambon, lard, bœuf salé, whiskey, patates, fromage, chandelle, &c.
Steamboat John P Tweed, Wright, de Cincinnati, avec provisions de l'Ouest de toute sorte.
Steamboat C E Watkins, Frost, de Memphis, avec une cargaison de coton, &c.
Steamboat A Fuseher, Denslow, des Attakapas, avec un chargement de sucre et mélasse.
Steamboat Sydonia, Bercier, de Washington, avec coton, sucre et mélasse.
Steamboat Music, Streck, de Lafourche, avec sucre, mélasse coton et autres articles.
Steamboat R D White, Brady, de Williamsport, avec chargement de coton.
Steamboat Rockaway No 2, Davis, d'Alexandrie, avec coton, sucre, mélasse, farine, patates, &c.
Steamboat New Latona, Landry, de Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c.
Steamboat Caddo, Dunbry, de Donaldsonville, avec un chargement de sucre, mélasse, &c.
Steamboat Robt Campbell, Ragan, de Lafourche, avec coton, mélasse, provisions, &c.
Steamboat Sarah Gordon, Amsden, de Bayou Macon, avec un chargement de coton, sucre et mélasse.
Steamboat Dr Beaty, Wilson, de Lafourche, avec un chargement de sucre et mélasse.
Steamboat D B Mosby, Power, de Lafourche, avec un chargement de sucre et mélasse.
Steamboat J T Doswell, Cathcart, de la Balise, avec un chargement de sucre et mélasse.

—AU BAS DU FLEUVE ET MONTANT.—
Un navire et une barque—noms inconnus.

Passe Sud-Ouest, 22 janvier, 6 heures 30 minutes du soir.

Aux Editeurs de l'Abeille—Le navire français Bonenfant, de Bordeaux, à Lemoine, à sa consignation, vient d'arriver du Havre.

Le Capitaine.

Départs des steamers de l'Océan Atlantique.

[illegible]

Linge fait, Chapeaux, Bottes, Souliers, Brodequins, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de 200 lots de linge fait, chemises, et 20 caisses de chapeaux et 100 caisses bottes, souliers et brodequins.

Cette vente aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Bische & c. 77, rue de Chartres.

Décédée hier à 2 heures du matin, Mme Vve GIOVANI JOURDANO, née Rodi, à l'âge de 56 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 1/2 heures du matin. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Villeré et Columbus. De la part de sa famille.

Aux Habitans. — Un atelier de choix de nègres cotonniers sera vendu par famille ou en un bloc de 87, tous comptant en familles d'esclaves et étant un très bel atelier. Ils sont offerts pendant 15 jours en vente à l'amiable de l'habitation, et s'ils ne sont pas vendus, ils seront conduits en ville et vendus par familles à des conditions libérales, par J. A. Beard & May, encanteurs. 21 janv

RESTAURANT des ETATS-UNIS, Bienville, 20 & 22. MME CHS. ESTINGOY a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acheter de M. Chs. Lebel, le Restaurant des Etats-Unis avantageusement connu en cette ville. De grandes améliorations pour les prix ainsi que d'autres modifications toutes favorables au public, ont été apportées à l'établissement, où l'on trouvera des vins de toutes qualités, depuis les cents jusqu'à $5 la bouteille et au-dessus. M. Chs. Estingoy qui arrive de France, saisit cette occasion pour inviter les amateurs de son ancienne cave, à venir déguster les vins fins qu'il a choisis lui-même pour la maison. 22v—3f

F. PRIVAT a l'honneur de prévenir les dames que la saison s'avançant, comme elle désire renouveler entièrement son assortiment, elle cédera ses manteaux, mantelets, sorties de bal, et autres articles de confection, ses poult de soie roses, bleus et blancs, etc., des soieries, chinées et autres. Affiches articles pour bals et soirées à 25 pour cent au-dessous du prix coutant. Elle rappelle par occasion qu'elle a le choix le plus riche en dentelles, fleurs, parures et rubans, et qu'elle peut satisfaire en corbeilles de mariage et grandes toilettes tout ce que peut exiger le goût le plus exquis et le plus difficile. 21 janv

Bottes, Souliers et Brodequins. En débarquement du navire Rebecca et en magasin : 1,000 caisses de bottes, souliers, brodequins, chapeaux et casquettes, formant un assortiment complet et convenable pour la présente et prochaine saison. FROST & CO., 10, Magasins. 21 janv

SARDINES à l'huile—30 caisses ½ quarts de boîtes, de la marque J. Peneau, à vendre par GILDEMEESTER & CO., 33, rue Gravier. 23 jan—3f

FRUITS AU JUS—5 caisses pêches, 5 do framboises, 25 do fraises, 35 do fruits assortis, de la marque J. Peneau, Bordeaux, à vendre par GILDEMEESTER & CO. 23 rue Gravier.

REÇU par le navire Astrea, venant du Havre : 300 kilogrammes douce amère, 30 kilogrammes racine de valériane, 10 " " bardane, 20 " " consoude, 25 " " fougère, 100 " " chiendent coupé, 10,000 pains Azime, 20 bouteilles sirop de Noël, 220 " " Lamouroux, 400 " " Briant, 1 kilogramme extrait alcoolique d'ipeca, 2 " " Gaybe, 25 " soufre à potasse, 10 grosses mouches de Milan assorties, 10 mètres toile à vésicatoire, 500 boîtes rouges papier à cautère, 25 bouteilles régénérateur universel, 10 kilogrammes phosphate de chaux, 20 " corne de cerf calcinée, 20 " conserve de violette en fts 4 1/2. Avec un assortiment d'essences et de fleurs, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 23 janv

BOUCHONS—25 balles de 14 mille bouchons surfins ordinaires, 12 balles de 30 milles bouchons pointus courts, pour damejeannes, pour bouteilles, pour pharmacie, gros, fins pr eau de Seltz, larges pr flacons à conserve. A vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 23 janv

AMANDES—30 barils amandes douces pour dragées, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe. 23 janv

PERDU ou volé — Un portefeuille contenant la somme de quatre cents dollars, en billets de banque, un check sur M. R. T. [illegible] sur la banque de l'Etat, pour la somme de $274, un certificat de gardien du port, et plusieurs autres papiers sans valeur. Le paiement du dit check ayant été arrêté, une récompense sera donnée à la personne qui remettra livret et son contenu à PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St Louis. 23 janv

PERSIENNES POUR FENETRES—Un grand assortiment à dessins nouveaux, de sept à onze pieds de long, à vendre à bas prix par CHITTENDEN & DAMERON, 26, rue Chartres. 23 jan

TAPIS, TOILE CIREE—De 3 à 24 pieds de large, entièrement, et très élégant, qualité supérieure convenable pour chambre et salle, à vendre par CHITTENDEN & DAMERON, 26, rue Chartres. 23 jan

TAPIS—Ans de couleurs assorties, de toutes à des prix excessivement réduits, notre superbe assortiment de tapis velour, Bruxelles, moquette, tapis Ingrain supérieur, paillasson, etc. Rideaux brocatelle, soie, laine, damassé et autres, couvertes, courtepointes, couvertures de tables et pianos, etc. à vendre par CHITTENDEN & DAMERON. 23 jan

PERDU—Un Mandat à vue, de cent piastres, sur Wm McCombs, M. E. D. White, tiré par J. Meyer & Cie, Bayou Sara, payable à mon ordre et endossé par moi. Le paiement ayant été trouvé, la personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter chez B. TALOMON, 186, Royale. 22v—

Essence de Térébenthine. 40 barils, à vendre par P. CUSACHS, enc. Royale et St Philippe. 23jv

VIN rouge—300 barriques en magasin, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

VIN de caisse—1500 caisses rouge et blanc, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 27, Vieille-Levée.

GENIEVRE de Hollande—25 pipes de la célèbre marque Steamboat, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

COGNAC—400 colis des meilleures marques, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

MAQUEREAUX—1357 colis No 3, 2, 1, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

SAUMON—40 barillets No 1, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

HUILE de Palme Christi—20 barils, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

INDIGO—15 surons Caracas, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

RHUM blanc—en barils et barriques, à vendre par W. VREDENBURGH & CO., 29, Vieille-Levée. 23jv

UNE récompense honnête sera donnée à quiconque logera dans une des geôles de cette ville, la griffonne URSULE, âgée de 26 ans, ayant deux cicatrices au cou. 23jv—3t

SCHNAPS—50 douzaines Juge Sheian, à vendre par W H BUNNELL, 10 rue Gravier. 21 jan

FROMAGE PINE APPLE—75 boîtes, à vendre par W H BUNNELL, 10, rue Gravier. 21 jan

PAPIER—700 rames papier à lettre et écolier, américain, anglais et français, à vendre par W H BUNNELL, 10 rue Gravier. 21 jan

H. DE GOER & RIFFLARD. Marchandises françaises. 20 BALLES jaconats, Gros Otier, Roman & Co., 4 caisses bengaline deuil ; 2 caisses barèges et valenciennes ; 10 balles cotonnade forte, bleue, 4 do de fantaisie pour enfants, 3 caisses agrafes argentées, 10 balles coutil fil, 10 do do fil et coton ; 8 do guingham fantaisie, 1 do seermakers pour tailleurs ; 4 caisses madras deuil, bas prix, à vendre au-dessous du cours pour clore diverses consignations. 16 jan

MARCHANDISES anglaises en débarquement : 20 balles jaconats imprimés, nouveautés (au drawback) ; 12 balles Planters Linens ; 4 " Brin écru double, Taylor's pudding ; 10 caisses Ginga fil (arabies) ; 10 " fil et coton do ; 2 " Lasting noir ; 2 do Silesia ; 2 " Beaux Foulards de poche ; 4 " Serviettes barre rouge et bleue ; 2 " Huckabach, à vendre au prix de fabrique, par H DE GOER & RIFFLARD. 16 jan

CAPSULES—2 caisses capsules et tenailles, qualité supérieure, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 16 jan

ETAMINE—en débarquement du navire Hunter de Liverpool, 2 caisses étamine assortie, ayant droit au drawback, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 16 jan

IMPERIALES au drawback—64 balles impériales 36 pouces, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD. 16 jan

Corsets sans couture. 2 CAISSES corsets, à vendre à trente-trois pour cent au-dessous du cours, pour clore un envoi, par H. DE GOER & RIFFLARD. 16 jan

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux— 40 barriques vin rouge Ch. Rozette, 3 do do Ch. La Cardone, 26 do vin blanc Haut Sauterne, 16 demi barriques do. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis. 23dec

TRAITES sur Paris, l'Angleterre et New-York, à vendre par A. J. DENNISTOUN & CO., No. 93, rue Gravier. 10 nov—1an

Gants et Cravates. F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins, reçoivent maintenant un superbe assortiment des célèbres gants en veau marin, Jouvin, de toutes couleurs et grandeurs. Nous avons également reçu par les derniers arrivages un assortiment de Cravates d'homme de toute description. Nous invitons nos amis à venir visiter cet envoi. F. FABRE & Co, 27 déc 29, rue des Magasins.

Magasin de linge fait à la mode. 29, rue des Magasins, 29. F. FABRE & Cie. APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de choix de MANTEAUX, SURTOUTS et PALETOTS de la dernière mode de Paris qu'ils offrent à vendre aux prix les plus modérés. F. FABRE & Co. 19 déc 29, rue des Magasins.

Chemises, Chemises. F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins, ont reçu un assortiment frais de chemises en toile et coton, du dernier genre, et toiles avec le plus grand soin et avec les meilleures étoffes. F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins. 27 déc

CIGARES de la Havane [illegible] W. VREDENBURGH & CO. 23 jan

CAFE Mocha et Beurre de Gochen [illegible] à vendre par B. DE VIGNES & CO, 29, Vieille-Levée.

TH. MOREAU, Encoignure Royale et Toulouse. GANTS JOUVIN POUR HOMMES, à $1 la paire. 20 jan

Guérison des Cancers. PAR un traitement nouvellement découvert, les personnes affligées de cancer depuis n'importe quel temps, peuvent être guéries à la satisfaction du médecin de leur choix, dans quelques semaines. Une somme de 100 à $3,000 sera déposée avant le traitement, et sera fondée et le malade n'est pas guéri, pourvu que le patient consente en cas de guérison à perdre le double de la somme déposée, en plus voir le cas. Pour les détails s'adresser par lettre, à la boîte L. 141, à la poste. 21j—1m.

Avis aux Marchands de Lait. A VENDRE des vacheries dans la rue Dumaine, au-delà de la Grande Rue (Broad Street), convenables pour établir des vacheries. S'adresser au soussigné, rue St-Philippe, entre Claiborne et Derbigny. P. O. PEYROUX

ALMANACH Français de la Louisiane. POUR 1852 ; aussi une grande variété de Registres, à vendre chez J. JAEHNE, N° 88, rue de Chartres. 21 jan—3

AVIS. ON désire placer $10,000 dans un bon genre d'affaires. S'adresser lettre R, boîte No 242, au bureau de la poste. 21 jan—4f

Las Cuatro Postrimerias del Hombre. Por Adaeus Calpe. (Español.) EN vente chez les soussignés les 12 premières livraisons de cet ouvrage. Prix de la livraison 30 cents. Pour les souscripteurs 25 cents. A PAYA & CO., Agents, 36, rue de Chartres. 23jv—15

Café à vendre. ON offre à vendre à l'amiable un fonds d'établissement du café, connu sous le nom de "Café Napoléon," situé à l'encoignure des rues Villeré et Orléans en cette ville, ensemble avec toutes les dépendances et appartenances, tels que billard, tables, étagères, comptoirs, batterie de cuisine, verreries, lanternes, &c, ainsi que les liqueurs, contenues dans le dit bail de la maison expire le 31 décembre 1855. Pour plus amples informations s'adresser à BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

N. B.—Si le lit établissement n'est pas vendu à l'amiable, il sera offert en vente publique samedi prochain 24 du courant à 4 heures de l'après midi. Les conditions seront annoncées à l'heure de la vente. 23jv

Magasin et maison à louer. Le beau magasin situé rue de la Commune, N° 79, près la rue du Camp. La belle maison à trois étages, située rue Burgundy, N° 87. Aussi le magnifique maison, située rue Royale, N° 283, près de l'hôtel St-Louis. S'adresser à C. REIGN, 123, Royale. 22 jan—6

Adr. Z. Cavelier. L. F. Maxent. CAVELIER & MAXENT. Rue Royale, No. 109, INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils ont les entrepôts des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et caisses. 19déc

J. MAGNE, avocat, A transporté son bureau No 14, Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal.

W. H. KOONTZ, avocat, No 14, Exchange Place.

ROBERT J. KERR, avocat et notaire public, Et commissionnaire pour l'Etat du Mississipi, No 14, Exchange Place, vis-à-vis la Poste.

MERINOS FRANÇAIS PURE LAINE. Cachemires d'Ecosse pure laine. MAISON ROUGE, Entre les deux Marchés, Le plus près de la Halle aux Viandes. LES soussignés invitent respectueusement l'attention à venir examiner un joli lot de Mérinos français et Cachemires d'Ecosse pure laine à 50 cents la yarde, étant une réduction de quarante pour cent au-dessous des prix habituels de ces articles. Ils offrent aussi beaucoup d'autres marchandises à très bas prix, afin d'être favorisés de la préférence des acheteurs. JOS. R. ROBERT & CO. 17déc

A. PAYA & CO., No 56, rue de Chartres. VIENNENT de recevoir par le Globe et Asia, du Havre, plusieurs caisses de boîtes de bonbons et de chocolat superfin, un grand assortiment d'articles de fantaisie pour étrennes, tels que, nécessaires riches, boîtes à gants, coffres, carnets de bal et bourses, maroquinerie, boîtes à thé, papeterie, etc. Les gravures en écaille et ivoire, souvenirs et portmonnaie, buvards et albums riches, corbeilles de mariage, livres de messe, etc., dentelles et bijoux riches, jeux pour dames, dentelles et cadeaux, objets de nouveauté, médaillons et autres, une réserve de [illegible].

Avis. L'ASSOCIÉ, arrivé de France avec peu de jours, a l'honneur de prévenir ses clients et le commerce en général, que par suite de la dissolution de sa société avec M. H. Valcour, qui a eu lieu en septembre dernier, il reste seul propriétaire de l'établissement connu depuis nombre d'années sous la raison de LOREILHE & Cie, encoignure Royale et Douane.

Le soussigné, ayant l'intention de se retirer en France dans quelques mois, avait cette occasion pour prévenir les personnes qui lui doivent sous l'ancienne société de régler, et les personnes qui ont quelques comptes avec lui de venir les présenter pour être réglés. Par le même motif, il se retire complètement de son commerce, les personnes qui désireraient acheter son ancienne maison, pourront la traiter pour la vente.

Quoique le soussigné ait pris ses mesures pour liquider convenablement tout son magasin dans le plus court délai, il recevra néanmoins, dès à la fin de l'avril, les propositions qu'on pourrait lui faire pour l'achat de son fonds de commerce, auquel cas il offre des conditions très avantageuses. J. F. LOREILHE, encoignure Royale et Douane. 13 jan

John Hall. R. W. Rodd. HALL & RODD, Négociants commissionnaires, No. 1, Front Levee, Nlle-Orléans. 21jv

MERCERIE de chemises en toile et coton, de très-belle qualité, de la manufacture de Lindsay & Co., à vendre par LOIRON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 21jv

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Eugenie de Marseille : 30 barriques vin Bergasse. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 9jv—3t

EN magasin et à vendre par le soussigné : 450 barriques vin rouge, 25 barriques vin rouge vieux, 30 do vin Bergasse, 75 barils vin blanc, 34 barriques vin blanc, 5 demi barriques vin blanc 1846, 2500 caisses vin rouge, 11 caisses seringues, 125 caisses abricots à l'eau de vie, 100 do cerises do, 20 do poires do, 20 do prunes do, 36 do dattes sèches, 175 paniers huile d'olive, 12 bouteilles, 20 do 24 1/2 do, 50 malles véritables mousselines des Indes. CHARLES CAVAROC, 9jv—3 30, rue Bienville.

Cigares de la Havane. 350,000 cigares de la Havane, de toutes qualités, en débarquement du brick Mary Elizabeth, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 14 jan

Cigares de la Havane. 356,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des marques les plus estimées, telles que Cabanas, Flor de Cuba, Partagas, San Roman, Sevillana, Figaro, Dos Hermanas, Silfide, Norcya, Concordia, Dos Santa Rosa, Hermanas, etc. à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 14jan

TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLE — 32 balles tabac Vuelta de Abajo de première qualité, capes et tripes, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 14jan

TABAC DE LA HAVANE—6 barils picadura excellente qualité, préparé et non préparé, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr. 14 janv 34, rue Gravier

CIGARES de la Havane—6 barils cigarettes de différentes marques, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, Gravier. 4jv

EAU DE VIE—100 familles eau-de-vie Propriétaires Unis, 50 futailles eau-de-vie Armagnac, en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes pâle foncé, à vendre par THOMAS PINET & CO., 29, rue Conti. 6 janv

SIROP GOLDEN—De qualité très supérieure, en demi barils, de la raffinerie Sarre, de Toulouse, à vendre par LOIRON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 9 jan

VEAUX cirés—1 caisse qualité extraordinaire, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 20jv

SUCRE de la Havane—en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

AMIDON de la Havane—en barils, et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

CONFITURES et conserves de la Havane, des manufactures Diana et Dominica, toujours en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

CIGARETTES & PICADURA — Un beau lot de chacun en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

TABAC en feuille—de Cuba et Havane, pour capes et tripes excellente qualité, toujours en main à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

PLANT de canne à sucre, qualité dite cristalline, récemment reçue, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

CIGARES de la Havane, des marques les plus renommées, qualités assorties, toujours en main, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 jan

Bois de construction—Bois de construction. LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, bois que planches, plafonds et voliches ; aussi, des bois de construction de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de bonne valeur. Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau, rue du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 1, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. DE POUILLY & GAGNET. 12mars

VINS blancs—150 barils vin blanc Haut Sauterne ; 100 barils vin blanc Haut Barsac ; 20 barils vieux Haut Sauterne ; 100 caisses vin blanc Haut Sauterne, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 19 jan

VINS rouges — 350 barriques vin rouge St-Julien Médoc ; 100 barriques vin rouge St-Estèphe ; 20 barriques vieux St Emilion ; 500 caisses vin St-Julien Médoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 19 jan

MUSCAT — 100 caisses Muscat et Frontignan, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 19 jan

BOUTEILLES, bouchons, &c.—150 paniers bouteilles vides ; 60 paniers dito avec cachets ; 10 balles bouchons fins réguliers ; 10 balles bouchons à damejeannes ; 300 damejeannes de un et deux gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 19 jan

ABSINTHE, Vermouth, &c.—75 caisses absinthe Coste & Co ; 50 caisses absinthe Pisarre & Co ; 100 caisses vermouth ; 300 paniers huile d'olive fraîche, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 19 jan

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille : 160 barriques vin rouge Bergasse ; 150 paniers bouteilles vides ; 150 caisses olives Amelloux ; 40 do câpres capottes ; 20 do vermouth à l'estragon ; 30 do anchois en saumure ; 30 do anchois à l'huile ; 30 do absinthe Bouvaleri & Branston ; 30 do vermouth L. Rotty ; 200 do vin Muscat de Frontignan ; 1 tonneau sucre raffiné en pains, à vendre par B. TALAMON, 168 et 166 rue Royale. 19 jan

Dix piastres de Récompense. Seront données pour l'arrestation du nègre HENRY, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces. On suppose qu'il est dans le côté d'Alger. A. BOEBOT & CO.

COURS PUBLIC AU LYCEE. LE comité de direction des écoles publiques de la seconde municipalité annonce un cours public à la salle du Lycée de la seconde municipalité. M. Gliddon, ci-devant consul des Etats-Unis au Caire, fera un cours de douze soirées sur les antiquités égyptiennes, etc., qui commencera vendredi soir, 23 janvier, et continuera tous les mardis et vendredis soirs jusqu'au 5 mars.

A la onzième soirée, le 27 février, une momie égyptienne sera exposée à l'audience.

Pour le sujet de chaque lecture et les détails, voyez les programmes qui seront obtenus avec les billets, à la librairie de la seconde municipalité et aux magasins de MM. Norman & Steel, au bureau de l'Hôtel St-Louis et du Verandah, et à la porte les soirées du cours.

Ce cours sera suivi par des lectures sur d'autres sujets scientifiques, conformément aux ordonnances créant la librairie et le Lycée. Conditions : Billets pour un cavalier et deux dames, pour toutes les lectures $6 00. Billet pour une seule personne 5 00. Admission pour une seule lecture (excepté le jour où sera exhibée la Momie Egyptienne, où tous les non-souscripteurs paieront une piastre chacun) 50 cts. Les portes seront ouvertes à 7 heures moins un quart et les lectures commenceront à 7 heures et demie précises. N. R. JENNINGS, R. H. POWELL, HOWARD SMITH, M. D., Comité du Lycée et de la librairie. 20jv

REÇU d'Europe par les navires Globe, Belle Assise, Astracan Caroline Nesmith, Emeralda, un assortiment de marchandises de printemps se composant de : Barèges unis et imprimés, Mousseline en couleur, Jaconats, organdis, Mousseline suisse unie, " damassée pour rideaux et moustiquaires, " à carreaux do do, Mérinos drap d'été, Alpaca noir et couleur, Batistes, Piqués pour gilets unis et fantaisie, Rubans taffetas fantaisie, Do satin unis, de 1 à 12, Do taffetas noir de 1 à 12, Chapeaux de paille pour dames, Un assortiment de bonneterie, Articles de Paris assortiment complet, Cotonnade française, forte et extra forte, 3 caisses mouchoirs cannelés produits marque G D, 3 caisses chapeaux de soie pour hommes extra fins, &c., &c. RICHARD ALDIGE & CO., 35, rue de Chartres, au 1er. 20jv

MATCHES. LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 209, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 1, rue de Chartres. 28déc

VIN de Bordeaux—Importation directe, par barils et caisses de douze bouteilles. CHAMPAGNE—Quelques paniers 1re et 2de qualité. CIGARES—Un lot de choix, de la Havane. A vendre par JOSEPH MITCHEL, 21 déc 6, Poydras

F. JAUFROID, No 69, rue de Chartres, MAGASIN de variétés, comprenant principalement tous les articles nécessaires à la toilette des dames et un joli assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité. 1 janv

AVIS. Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros. Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants : Brodequins. Russett pour hommes, jeunes gens et garçons simple double, grandeurs régulières et extras. Kip, cuir [illegible], veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu. Bottes. Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu. Guêtres, Bottes et Brodequins. Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques, fins et ordinaires. Chapeaux et Casquettes. Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités. N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs. JAMES F. NORTH & Co, 15 jan 11, Magasins.

Grande Réduction de prix. LES soussignés ont l'honneur d'informer les dames, qu'ils ont réduit de 50 p0/0 le prix de leurs marchandises d'hiver, et qu'à partir de LUNDI 20 courant, ils vendront avec cette réduction tous les articles à présent en magasin, sans distinction. Indiennes françaises très riches 10 c. Mousselines de laine, 10 c. Dames laine fil, 15 c. do cotons 41 25 c. Rideaux dentelle, mousseline depuis $1 25 c la paire. Mousseline de laine, de 15 à 50 c. Ecossais tout laine 50, 75 c. Châles laine et Tissus 75 c. Poplines et Taffetas Ecossais 75 c. Manteaux, mantelets, pardessus depuis $10 00. Toiles guanches pr fil, depuis $6 00. Broderies françaises et anglaises, en cols, gants, Robes de crêpe et tissus de soie pour ombres à Gants, ombrelles, éventails &c. &c. P. & E. REILLY & CO.

ATTENDU par les navires Cumberland et Diogène venant de Marseille : 150 barriques vin rouge, 130 quarts Porto doux de F Grousset, 25 do Madère, 50 caisses vin muscat Frontignan, 20 do absinthe, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 23dec

VIN ROUGE—200 barriques vin St-Julien Médoc, 150 barriques vin St-Estèphe, 150 caisses vin Julien, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis. 21déc

Avis aux Coiffeurs. ON DEMANDE un bon ouvrier coiffeur. S'adresser à M. Victor, rue St-Charles, 16. 19janv

Institutrice pour Famille. UNE Dame anglaise (de Londres), ayant une éducation complète, désirerait trouver un bon emploi d'institutrice dans une bonne famille. Elle peut donner une excellente éducation en anglais, ainsi qu'en français, langue qu'elle parle couramment, musique, chant et dessin. On attend à une rémunération libérale. S'adresser à A. B. C., à la poste ou au bureau de l'Abeille. 19v

Pour Théâtres et Bals. GALONS, Dentelles, Franges or et argent—Aussi, Masques en satin, velours, laiton et carton, à vendre chez le soussigné. F. JAUFROID, 10 janv No 62, rue de Chartres.

Bottes, Souliers et Brodequins. 224 caisses en débarquement des navires Suffolk, Rebecca et Richmond, ensemble avec un bel assortiment en magasin, à vendre à des conditions libérales par G. W. DURBAR, 19jv 5, Magasins

EN débarquement des navires Cumberland et Diogène, de Marseille : 160 barriques vin de Rethfort, 100 caisses vermouth de la Noilly & Fils & Cie, 50 caisses vin muscat de Frontignan, 20 do absinthe, anchois olives, câpres, anchois, 100 paniers bouteilles vides de 22 onces, 10 caisses eau de fleurs d'oranger qualité sup., 15 estagnons do do. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19jv

ABSINTHE & KIRSCH—150 caisses absinthe de L. Noilly fils & Co, 50 caisses Kirsch L. Noilly fils & Co, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19jv

DATTES FRAICHES—2 jarres dattes fraîches, belle qualité, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19jv

FRUITS CRISTALLISÉS—2 jarres fruits cristallisés en boîtes 1 livre, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19jv

BOUCHONS—10 balles bouchons réguliers fins, de 15,000, 10 balles bouchons pointus fins, de 30,000, 10 " à damejeannes, de 1,000, 10 " à demi bouteilles, de 15,000. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19jv

EN débarquement du navire Diogène, venant de Marseille : 60 barriques vin rouge, 50 quarts porto doux de F. Grousset, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 19jv

EN magasin d'importations diverses, à vendre par le soussigné : 80 quarts madère de F. Grousset, 50 barriques vin rouge ordinaire, 20 dito vieux de Ch. Carcanniaux, 15 dito vieux de Genouilhac et Valery, 25 barriques blanc Haut Sauterne, 5 demi barriques do, 100 caisses vin rouge Ch. Lafitte et St-Julien, 80 do vieux Médoc, 50 paniers champagne grandes et petites bouteilles de A. Gerraux, 25 paniers huile Plagniol, 60 caisses cerises, prunes, poires, abricots à l'eau-de-vie, 8 1/8 de pipes eau de vie, une preuve. A vendre par P. LONGIS, 19jv 47, Vieille Levée.

B. TATOUT & CO., 161, Rue de Chartres, encoignure Toulouse. ONT reçu par tous les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de leurs articles, savoir d'Angleterre, 400 douzaines chaussettes tricotées en laine, diverses qualités ; 160 douzaines chaussettes mérinos bleus et gris ; 200 do bas en laine et mérinos, 500 do chaussettes d'enfants, laine et coton No 1 et 7 ; 500 douzaines bonnets do en laine, 200 do bonnets laine pour enfants et grandes personnes ; 300 do bas coton blanc de tous prix ; 100 do chaussettes coton blanc et écru ; Plus de 500 douzaines gants coton, laine, filoselle, soie pour hommes, dames et enfants ; 400 douzaines bordures laine pour tapis, &c. 4 caisses fil de Rennes de toutes couleurs et Nos. 5000 douzaines fil Alexandre, blanc et couleur. Ainsi qu'un grand choix de coutellerie de poche et de table. De France et d'Allemagne. Bonneterie française, quincaillerie fine, mercerie, parfumerie, brosserie, bimbeloterie, poupées allemandes et jouets de Paris. Sans y comprendre les articles du Nord dont leur magasin est toujours abondamment pourvu. Au Magasin : 200 caisses pétards N° 1. B. TATOUT & cie. 3janv

J. GAUDIN, Rue Royale 104, entre les rues St-Louis et Conti. VIENT de recevoir de France un assortiment de pianos des premières manufactures, se composant de pianos-picolos d'Erard & Pleyel, et autres facteurs de renom, ainsi que des pianos à queue, tous fabriqués pour le climat de la Louisiane, et à vendre à des prix raisonnables. M. GAUDIN garantit ses instruments sous tous les rapports et se charge des accords et des réparations de pianos, et fait également des échanges sur les ventes qu'il fait. 25 déc—3m

TRUFFES—Un lot en demi boîtes récemment importées, en magasin et à vendre par LOREILHE & Co, 23 dec Encoignure Royale et Douane.

FRUITS AU JUS—Environ 50 caisses de la fabrique de Peneau et de Borderie, à vendre par LOREILHE & Co, 23 dec Encoignure Royale et Douane.

CONSTAMMENT en main — Un grand assortiment de CIGARES DE LA HAVANE de toute description et des marques les plus renommées.—Ont été ajouté 27,000 cigares de choix, en débarquement de la goëlette Cornelia, de la Havane. PRINCIPES VERITABLES—D'importation directe de Puerto Principe. CIGARETTES—Espanola, Garcia, Figaro, et autres bonnes marques. SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 25, Vieille Levée. 28 jan

CAFE de la Havane [illegible] W. VREDENBURGH & CO.

Fret, Colis, Malles, etc., expédiés par ADAMS & Co. Express de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Bureaux. 16, 18 et 19 Wall street, New York. 128 Main street, Hartford, Ct. 30 State street, New-Haven, Ct. 116 Chesnut street, Philadelphie, Pa. 146 Baltimore street, Baltimore, Md. Pennsylvania Avenue, Washington. 7 Fourteen street, Richmond, Va. 24 Washington street, Boston, Ms. 12 jan ADAMS & Co, 72 rue du Camp.

Importation directe de Jaconats, Ginghams, etc., français et anglais, genre nouveau, pour le commerce de la ville. LES soussignés ouvriront lundi, 19 du courant, 40 caisses de jaconats, gingham et étoffes pour peignoirs, du dernier genre de Paris, de anglais, du meilleur choix. Ils invitent le commerce à venir examiner ces marchandises à l'encoignure Commune et Magasins. NORTH BROTHERS & Co. 19 jan—3

VIN rouge de Cortailod—10 caisses de qualité supérieure, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 19 jan 166 et 168, rue Royale.

FARINE—1,000 barils extra, Ohio, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 19janv

JAMBON—Hagy et Hays, John Hays, S. Davis jr, nouveaux jambons fumés, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 19janv

BEURRE—300 barillets de l'Ouest, 25 demi barils Roll choix, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 19janv

BŒUF—100 barils, 200 demi barils, R. H. Davis, mess, pour famille, 75 barils, 100 demi de Wyer, mess, 100 barils prime, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas. 19janv

DIVERS—24 demi barils mess porc, 20 barillets langues de bœuf, 40 caisses langues fumées, 20 barils bœuf sec, 25 barils alcohol, 60 barils whiskey Oliver, 50 barriques côtes et épaules de lard salé, 500 caisses chandelles de l'Etoile, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 19janv 15, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE—442 quarts de pipes eau de vie Pl. Godard. 6 demi do do Lagrange 1825, 2 quarts do do do 1825, 17 octaves do do do 1825, 3 demi do do do 1838, 19 quarts do do do 1838, 20 octaves do do do 1838, 10 quarts do do do Bussier H.E 1815, 10 octaves do do do 1815, 4 quarts de do do 1825, 4 octaves do do do 1825, 13 quarts do do do J. Hennessy, 3 demi do do do Martell & Co, 11 quarts do do J. Chassagne, 32 do do do J. Bureau, 3 do do do H. Baron & Co, 14 do do do Labontaine, 30 do do do A. Camus, 60 do do do do, 10 demi do do do J. J. Dupuy, 13 quarts do do do, 20 do do do L. de Lubes & Co, 30 do do do F. Lempuy, 123 do do do C. Marquet, 2 demi do do do Castillon 1825, 10 quarts do do do 1825, 6 quarts do do do 1815. Les marchandises ci-dessus sont sous les clefs de la Douane. A vendre par EUG. RO. HEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 19janv

AVIS. LA société qui existait entre les soussignés, sous la raison de P. Maspereau & Co., est dissoute d'un commun accord depuis le 1er janvier 1852. La nouvelle société de B. Nautré & Co. est chargée du règlement des affaires de l'ancienne société. P. MASPEREAU, D. GUERIN, B. NAUTRE. 15 janv—1 m

Avis de société. LES soussignés, successeurs de la maison P. Maspereau & Co, ont, par acte passé devant Joseph Lisbony, notaire public, le 14 janvier 1852, formé une société, à partir du 1er janvier 1852, sous la raison sociale de B. Nautré & Co, pour la continuation du même genre d'affaires au siège de l'ancien établissement, rue Conde, No 25. Ils osent espérer, par leurs efforts, mériter le patronage accordé à l'ancienne maison. B. NAUTRE, A. C. CASBERGUE, P. MASPEREAU, en commandite, D. GUERIN, 15jv—1m.

Grande occasion. LES soussignés, à partir de ce jour, offrent en vente les marchandises présentement en magasin à des prix qui méritent réellement l'attention des acheteurs. L'assortiment très varié et la qualité garantie, joints à la grande diminution faite sur les prix offerts à leurs nombreux clients, leur garantiront le prompt écoulement de ces marchandises. 14 jan P. & E. REILLY & Co.

Jambons Westphalie américains de Duffield. LES soussignés recevront bientôt régulièrement de grands approvisionnements des célèbres jambons Westphalie américains de Duffield, qui seront offerts au commerce à des conditions libérales. La réputation bien établie de ces jambons les rend parfaitement adaptés aux besoins des marchands de la ville. MARTIN, OWEN & Co. 15 jan—6, camp 1 m 112, Magasins.

A VENDRE à l'arrivée du navire Adriatic, venant de Bordeaux : 10 barriques vin rouge château Margaux, 14 demi do vin blanc supérieur, 50 demi do vinaigre blanc, 100 caisses vin rouge et St-Emilion Médoc. CAVELIER & MAXENT, 15 jan rue Royale, N° 109.

CHARBON pulvérisé pour débarquer au port courant, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins. 22dec

Société Philharmonique de la Nouvelle-Orléans. A une assemblée d'organisation de cette société tenue dans la soirée du 14 janvier, les personnes suivantes ont été élues pour un an : H. Bonzano, président. R. Southmayd, premier vice-président. H. D. Hewitt, secrétaire. F. Power, trésorier. Haynes, bibliothécaire. G. Curto, chef d'orchestre. J. La Hache, organiste. La première assemblée régulière de répétition aura lieu lundi soir, 19 janvier, au magasin de M. H. D. Hewitt, 22, rue du Camp. Les amateurs de musique ainsi que ceux qui s'intéressent à l'établissement d'une société musicale, sont respectueusement invités à y assister. H. D. HEWITT, Secrétaire. 17 jan—2f

L. BUSSY, Fabricant de Parfumerie et de Savon de toilette, en gros et en détail, 122, rue de Chartres, Nlle-Orléans. Encoignure de la Maison, rue du Camp. Les marchands sont invités à venir visiter les échantillons de sa marchandise qu'on peut vendre à des prix très modérés. 17jv—6b

Les soussignés ont formé une société sous la raison de AVET Brothers, pour le commerce de GROCERIES, d'après acte passé devant A. Chapelle notaire en cette ville. FRED. AVET, J. B. AVET, J. AVET—en commandite. Le soussigné fera désormais la commission. 17 jan J. AVET.

Dissolution de société. LA société existant en cette ville sous la raison de Weyl & Cohn pour l'exploitation de la boulangerie No 11, Front Levee, boulangerie, sont dissoute d'un commun accord depuis le premier courant. Toutes personnes ayant des réclamations contre la dite société sont priées de les présenter dans le plus bref délai possible, pour être réglées au magasin, encoignure Moreau et France. Nouvelle Orléans, 15 janvier 1852. A. WEYL.

AVIS—M. STEPHEN R. GRIGGS, étant à dater de ce jour notre associé, la raison commerciale sera à l'avenir SECCOMB, VOORHIES & Co. Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1852. 17 jan SECCOMB & VOORHIES.

Fromage de Gillou. 24 BOITES reçues par le steamship Africa, à vendre par FERBOS Frères, 247, Bon Royale. 17 jan encoignure Dumaine.

A VENDRE, une Grocerie bien achalandée, située à l'encoignure Columbus et Villeré. S'adresser sur les lieux. 17 jan—6f

RHUM de Barbarie—25 barils rhum de Barbarie à vendre par BERNARD TURPIN, 17 janv—6f No 20, Vieille Levée

CIGARES d'Allemagne—250,000 cigares d'Allemagne, dans les prix de $5 à $10 le millier, à vendre par BERNARD TURPIN, 17 janv No 20, Vieille Levée

PAPIER FLORETE.— 300 rames papier florete convenable pour le marché mexicain, en douane à vendre par BERNARD TURPIN, 17 janv 20, Vieille Levée

FICELLE—4 boucauts ficelle, à vendre par BERNARD TURPIN, 17 janv 20, Vieille Levée

FUSILS de chasse — 3 caisses fusils à deux coups à vendre par BERNARD TURPIN, 17 janv No 20, Vieille Levée

Avis au Commerce. DES soumissions cachetées seront reçues à la chancellerie du Consulat de France, pour un prêt à la grosse de $2,000, pour payer les réparations du brick goëlette les *Amis Reunis*, de Bordeaux. Ces soumissions seront ouvertes samedi 17 courant, à midi précis. 13jan 5f.

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane. La grande communication annuelle de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane sera tenue dans le local de la Loge la Persévérance, encoignure Dumaine et St Claude, le lundi soir, 19 du courant, à six heures et demie. Les officiers et les représentants sont priés d'être ponctuels. Par ordre, EDWARD BARNETT, 16 jan Grand secrétaire.

AVIS. Bureau du collecteur des taxes sur Cafés, Groceries, Restaurans, Billards, Salons de bierre, Auberges, &c. PREMIERE MUNICIPALITE. LES propriétaires des susdits établissemens sont par la présente notifiés de se munir immédiatement de leur licence. Tout établissement ouvert sans avoir au préalable obtenu licence sera rigoureusement poursuivi. VICTOR LABATUT, 16 jan—1 m Collecteur.

LA résidence du docteur Lapeyre est établie à la Nouvelle-Orléans, No 105, rue Bourgogne, entre Conti et St-Louis. 16 jan—3 f en 6 1

J. B. BOIRON, rue St-Charles, 64. VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un bel assortiment de marchandises, savoir ; Chemises de toile extra-fine, nouvelle coupe, do fines Cravates de fantaisie, cols nouveau genre, Bretelles de soie ; cantellerie fine, Caleçons et gilets de peau en mérinos et soie, Chaussettes blanches, écrues, rayées et fantaisie, Brosses à dents, à ongles, à habits, etc. Gants Jouvin pour hommes, Cannes, parapluies, porte-monnaie, Un assortiment très varié de parfumeries, venant des meilleurs fabricants de Paris, Cheveux à natte, bandeaux, frisettes, toupets, etc. — Aussi pour les familles : — Savon de guimauve, 1re qualité.

Articles pour Franc-Maçons. Les membres des sociétés maçonniques sont informés qu'ils trouveront un bel assortiment d'insignes et ornements maçonniques, choisis par lui-même à Paris, et qu'il vendra à des prix raisonnables. 16 janv

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE, 16 janv 25, Vieille Levée.

AMANDES—En débarquement du navire Aurelia et à vendre : 200 sacs amandes en coques, 40 barils do douces sans coques, 10 do do amères sans do. Toutes de nouvelle récolte. Par P. CUSACHS, 17déc Encoignure Royale et St Philippe.

CONSERVES — Reçu par le navire Diogène, de Marseille, une caisse de 50 boîtes en ferblanc, contenant fromage tête de cochon, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 23 jan 27, rue St Louis.

SERRURES françaises—50 caisses serrures françaises numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co., 20 jan—1 m 22, rue St-Louis.

EAU-DE-VIE de Cognac en magasin et à vendre par les soussignés. 15 fûts eau-de-vie de la marque E. R. Martin & Co., des années 1840, 1844 et 1848. LEOPOLD JEANNET & Co., 20 jan 22, rue St-Louis.

VINS FINS EN BARRIQUES—Reçu de Bordeaux, par le navire Amisa, 4 barriques vin rouge pour famille, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St-Louis.

[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

CIGARES [illegible] 72, rue des Magasins.

VOR. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres. Librairie—Papiers peints—Articles de Bureaux. Abonnements pour 1852 A L'Illustration—Journal Universel. La Revue des Deux Mondes, Les Modes Parisiennes, Le Conseiller des Dames, Le Journal des Demoiselles, Le Conseiller des Enfants, L'Echo des Feuilletons, La Revue Catholique, " " Pittoresque, Et à tous les Journaux de Modes—Littéraires —Artistiques — Scientifiques et Politiques — Journaux de Médecine, de Droit, de Pharmacie, d'Architecture, &c, &c. Musée des Familles 1850—51. 8 jan

Victor HEBERT & Co., 149, rue de Chartres. HISTOIRE du Consulat et de l'Empire. Par Thiers. Le 11me volume (Edition de Paris) de cet ouvrage est prêt à être délivré aux souscripteurs. 8 janv

DELCROIX, Magasin de Papier Peint, 106, rue de Chartres, 106. Entre St-Louis et Conti. VIENT de recevoir par les navires Globe et Belle-Assise, du Havre, un magnifique assortiment de papiers peints de toutes les qualités et dessins, tels que papiers glacé et satinés unis, décorations, paysages—de marbre—de à fleurs—de granit pour soubassement et bordures de tout genre. Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises — ils seront convaincus qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX, 18 dec 106, rue de Chartres.

C. YALE & Co., 27, RUE DES MAGASINS, 27, MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE. SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES, Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles. Le tout reçu par les derniers steamers et formant un superbe assortiment auquel on appelle l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr. & Co, No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18sept—1m

Médicaments Homœopathiques. LELIEVRE, rue Royale, N° 210, prévient les médecins homœopathes, et les amis de l'homœopathie, qu'il vient de recevoir une considérable quantité de médicaments préparés à la pharmacie homœopathique spéciale de CATELLAN de Paris en poudre de 30 à 250 tubes. Il procurera aux personnes qui le désireront, tous les médicaments indiqués dans l'ouvrage du docteur Jahr. On trouve à sa librairie les ouvrages suivants : Médecine homœopathique, par le docteur Jahr. Homœopathie domestique, par le docteur Hugel. Manuel de la médecine homœopathique, par le docteur Greenehch. Thérapeutique homœopathique pour servir de guide au lit des malades, par le docteur Bœnninghausen. Nota—Sur les livres faisant partie de son fonds, une remise sera faite sur les prix, les médicaments seront vendus aux prix limités par l'expéditeur. Il vendra également avec remise Dictionnaire de médecine usuelle. Médicaments des familles par Crouilhes. Manuel des soins de charité et quelques autres ouvrages à l'usage des familles. 15 jan

A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, Encoignure de Chartres. VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, 130 caisses de marchandises, se composant de : 10 caisses guichams, 15 do mousselines unies et en couleurs, suisses, 4 caisses indiennes couleurs unies suisses, 4 caisses indiennes couleurs imprimées suisses, 2 caisses dames sur et laine, 2 caisses broderies, 4 caisses mouchoirs jaconat, imprimés, 1 caisse mousseline brodée, 5 caisses gaze brodée, 2 caisses demi pantalons, 2 caisses parapluies, 1 caisse châles laine brodés, 1 caisse mouchoirs brodés mousseline, 1 caisse tulle et mousseline brodée riches, 2 caisses rubans soie, 1 caisse Gros du Rhin, 1 caisse Florence, 1 caisse satin de Chine et satin rayé, 1 caisse crêpe lisse, 1 caisse Royale, 2 caisses crêpe couleur crêpée, 10 caisses futaine, 13 caisses eau de Cologne [illegible], 100 caisses cotons à chapeaux, 30 caisses de St Gerard [illegible] & Son, 3 caisses bretelles, 2 caisses châles laine et coton, 4 caisses chaussettes [illegible] blanches, 4 caisses galons coton, 2 caisses pantalons, 2 caisses [illegible], 1 caisse Verona, 1 caisse [illegible]. Etant les marchandises [illegible] sur une vente de [illegible] manufactures. 15 janv

Potasse rouge et bleue ; Sel de soude de New Castle ; Jaspure de Dupont ; Nitrate et sulfate de Baryte ; Un assortiment complet de verrerie pour parfumerie, et pour pharmacie, &c. Acide nitrique, muriatique, acétique, couperose, campêche, indigo, extrait de bois de Campêche, gomme de Sénégal en barriques, graine de camomille raffinée, et une quantité d'autres remèdes et plantes médicales européennes, &c., en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 15 jan Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

GRAND BAZAR. Marchandises sèches à 20 pour cent au-dessous du coût, No 52, rue de Chartres. LE magasin autrefois occupé par M. Thomas Brady et tout récemment par MM. J. Roche & Cie, vient d'être vendu à un grand nombre de marchandises qui ont fait partie successivement des deux établissements, et [illegible] 20 pour cent au-dessous du coût. Le magasin sera fermé pendant trois jours pour cause d'inventaire, et ouvert le 15 courant. Les marchandises se composent des articles les plus en usage, et sont les mêmes de nouvelle fabrication. Le Nord sont fraîches et convenables pour la saison. 15 déc

TAPIS, TOILE CIREE, &c. RECEMMENT reçu des manufactures anglaises et américaines : Tapis, tapisserie en velours et Bruxelles ; Tapis 3 plis, de Bruxelles, Ingrain et Venitien ; Rideaux en draps, toiles, etc. Couvertures de tables, pianos, etc., tapis pour escalier et autres ; Tapis en toile cirée, de 3 à 24 pieds de large de toute espèce. Le tout est offert en vente aux plus bas prix par A. BROUSSEAU & Cie. 5 jan—ab

Linge fait ! Linge fait ! Assortiment complet de linge fait de mode, au magasin, No. 34, rue des Magasins, pour être vendu immédiatement à des prix sans précédents. ALFRED MONROE & Co. 34, RUE MAGASINS. A YANT en main un immense assortiment de linge fait, et voulant s'en défaire autant que possible avant le printemps, nous avons réduit les prix très bas afin d'appeler l'attention des marchands et des acheteurs. Venez examiner notre assortiment et les prix, et vous serez convaincus que nous vendons au meilleur marché que jamais. ALFRED MONROE & Co. 6jv—1m 34, Magasins.

Habillements et Habits en drap fin, meilleur marché que jamais. NOUS avons en main de belles habillements et habits de drap noir, et nous sommes décidés à nous en défaire. S'adresser à ALFRED MONROE & Co. 6jv—1m 34, Magasins.

Pardessus ! pardessus ! Vente à Grand Rabais. PARDESSUS couverts, pardessus en drap pilote, pardessus en drap Witney, toute espèce de pardessus, à vendre maintenant [illegible] ALFRED MONROE & c. 6jv—1m 34, Magasins.

AVIS. LA société existant par le passé entre les soussignés sous le titre de North Brothers & Co est dissoute par consentement mutuel. N'importe lequel des associés et North Brothers & Co, auront le droit de liquider. Nouvelle Orléans, 31 décembre 1851. JAMES E. NORTH, W. H. NORTH. 1 jan—1m

Avis d'association. LES soussignés ont formé une association pour continuer les affaires de marchandises sèches à leur ancien établissement, encoignure Magasins et Commune, sous la raison de North Brothers & Co. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1852. HARVEY NORTH, Wm H. NORTH, ALEX. DUTHIL, E. B. SMEEDES. 1jan—1 m

Avis d'association. LES soussignés ont formé une association sous la raison de JAMES E. NORTH & Co. pour la transaction des affaires de Bottes, Souliers, Chapeaux, etc. Ils occuperont momentanément une partie du magasin de l'ancienne maison de North Brothers, 11, rue des Magasins. JAMES E. NORTH, EMILE MARQUEZE. 1 jan—1m

VIN ROUGE ET BLANC—En magasin et à vendre par le soussigné, 100 barriques vin rouge St-Julien, 40 do do do, 60 do do do, 200 do do St-Estèphe, 14 do do blanc Haut-Barsac, 150 barils do do Haut-Sauterne, 50 barriques vin rouge Montferrand, 40 do do vieux St-Julien pour famille, X. LAMBERT, 9 déc 82, Magasins.

Linge fait pour Enfans. F. FABRE & CO., 29, Magasins. ONT récemment reçu par l'Empire City, un grand assortiment additionnel de linge fait pour enfants, qui, joint à ce qu'ils avaient en main, font de leur assortiment le plus complet qu'il y ait en ville. Nous engageons nos amis à venir examiner par eux-mêmes. 27dec F. FABRE & Co., 29, Magasins.

EN déchargement du navire Cumberland, de Marseille, à vendre par les soussignés : 100 caisses 12 bouteilles Muscat Frontignan, 30 paniers do huile d'olives de Plagniol, 50 paniers 24/2 do do do, 32 caisses de 12 sucrées eau de fleur d'oranger, 186 caisses salaisons, olives, cornichons, câpres capres, 15 caisses anchois à l'huile, 1 jarre nougat en boîte. V. & E. MAIGNAN, 7jan 85 et 87, rue St Louis.

A. PAYA & CO., 56, rue de Chartres. REÇU par les navires Globe & Asia, un grand choix des meilleurs ouvrages de littérature française, entre autres : Esquisse d'une Philosophie, par Lamennais ; Le Tailleur de St-Point ; Geneviève, Histoire de la Restauration, par A. de Lamartine ; [illegible] du Peuple, par de Flotte ; [illegible] biographiques, par Guizot ; Œuvres de V. Cousin ; Histoire du Consulat et de l'Empire, 11 vol. Portraits politiques, &c. &c. Et un assortiment d'ouvrages illustrés pour étrennes. Aussi — Articles pour l'escrime, coutellerie fine, accordéons, billes de billards, jeux, cartes, curseurs, gants, et bonbons dus, &c. &c. 28dec—30f

Rue Royale, No. 129, au dessous de l'Hotel St-Louis. REOUVERTURE. A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de première qualité et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, et compte sur le passé, ils trouveront toujours de choix et bien frais [illegible].

BARILS DE MELASSE—[illegible] à vendre [illegible] par LOIRON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 8 jan

CHAPEAUX de Paille, pour hommes et dames—7 caisses en débarquement du navire Belle-Assise, du Havre, à vendre par LOIRON & SILVESTRE, 26 déc 24, rue de la Douane.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 24 JANVIER, LA REINE DE CHYPRE, Opéra en 5 actes, d'Halevy.

La Reine — Mme Widemann. Gérard — M. Tonn. Le Roi — M. D[illegible].

On commencera à 6 3/4 heures.

Au premier jour LES MONTENEGRINS, Opéra en 3 actes, de Limnander.

Théâtre des Variétés.

VENDREDI 23 JANVIER [illegible]. Le spectacle commencera par [illegible] qui intitulé Lola Montez ; suivi [illegible] Aurora, du vaudeville Shocking Events, du divertissement Contrebandista. [illegible] terminé par The platonic attachment.

COURSE DE LA LOUISIANE. Vendredi 23 Janvier 1852. Bourse de $150 — Par[illegible]. 1. Bostwick & Boatman produisent [illegible] Bon Greer, provenant d'Ami[illegible] 4 ans — Jockey en [illegible]. 2. Le colonel Wells produit [illegible] Jeannette, provenant de Gle[illegible] 4 ans — Jockey en [illegible]. 3. John Clark produira [illegible] Thunderbolt, provenant [illegible] Quader Gul — 4 ans — Jockey [illegible] blanc. 4. Le colonel Bingaman produit [illegible] provenant de Jordan et [illegible] Jockey en costume jaune et [illegible].

Samedi 24 janvier 1852, Bourse $[illegible].

Dimanche 25 [illegible] 500, trois [illegible]. Les membres du club peuvent obtenir leurs [illegible] au bureau — Prix : $15 — Bodies d'étranger [illegible] le privilége d'entrer aux courses pendant une [illegible] $10 — Billets d'admission sur les [illegible] Voitures gratis. Les chars partiront du dépôt à 11 heures [illegible] heure et à 2 heures et demie. Prix du chemin de fer 25 cts. La première course commencera [illegible] JOHN [illegible]. 23 jan

BAL DU GLOBE. Encoignure St-Pierre et St-Claude. Le public est informé que [illegible] ouverture de cette belle salle [illegible] lieu SAMEDI à [illegible] qu'il y aura un BAL MASQUE [illegible] qui continuera pendant toute la saison. Des affiches placées à toutes les encoignures [illegible] tous les endroits publics feront connaître les [illegible] les bals auront lieu. Un orchestre choisi, sous la direction [illegible] exécutera les valses, polkas, contredanses [illegible] plus modernes. Dans un salon près de la [illegible] les meilleurs rafraîchissemens [illegible] seront servis. Aussi un [illegible] la direction d'un excellent [illegible]. Cinq officiers de police [illegible] préserveront la paix et le décorum [illegible]. Personne ne sera admis dans le bal avec armes. S. VION & [illegible] 3 nov Propriétaires.

Compagnie de Navigation d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1852. LES actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés que l'élection annuelle des directeurs qui doivent servir pendant un an aura lieu au bureau de la compagnie, le lundi 2 février 1852, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Bureau, encoignure Toulouse et Front Levee. 14 janv HENRY GUYOL, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement. Nouvelle-Orléans, le 6 [illegible]. L'ELECTION annuelle de six Directeurs de la part des Actionnaires, aura lieu lundi 2 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, au Bureau de la Compagnie, No [illegible] Bourbon. H. A. HOFFMEYER, 15jv Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 7 janvier [illegible]. UNE élection par les actionnaires, pour le choix de treize directeurs, aura lieu à la maison de banque St-Charles, le lundi, 2 février prochain, entre 10 h. A. M. et 2 heures P. M. G. A. FREBET, 9 jan Caissier.

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, [illegible]. LES Actionnaires de cette institution sont par la présente notifiés que l'élection annuelle des directeurs aura lieu à la maison de Banque, lundi 2 février, entre 11 heures [illegible] et 2 heures [illegible]. N. [illegible] Caissier.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane. [illegible] 31 décembre. L'ELECTION annuelle de treize directeurs [illegible] actionnaires, pour le terme d'un an [illegible] lundi 2 de février prochain, entre 10 [illegible] matin et 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la Direction, D. F. [illegible]. 1er janv

Banque des Citoyens de la Louisiane. [illegible]. L'ELECTION annuelle de treize directeurs [illegible] les actionnaires [illegible] lundi 2 février prochain [illegible]. Par ordre, Bde—3f EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Banque des Négociants et des Artisans. Nouvelle-Orléans, 25 décembre [illegible]. L'ELECTION annuelle des directeurs [illegible] institution aura lieu au local de la [illegible] lundi, 26 janvier prochain, entre 10 heures [illegible] et 2 heures de l'après midi. O. CREZAT, 27dec—1d Caissier.

Fdo DE FUENTES. J. CHALAR. FDO. DE FUENTES & Co. Négociants Commissionnaires. IMPORTATEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE, ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC. 9déc—6m 22, Vieille-Levée.

JOUETS! JOUETS! 100 caisses jouets assortis, des manufactures les plus renommées, convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix par FRIED. POLLARD & Co., No 12, rue des [illegible]. Aussi 200 caisses parfums qualité [illegible] 15 déc

AVIS. Aux Fashionables. AUX MAGASINS D'ALBERT & TRICOU, Rue de Chartres, 37, et encoignure Royale et St-Louis. Les premiers chapeaux mode d'automne [illegible] arrivant d'être reçus. Aussi un beau et large assortiment de chapeaux et casquettes de fantaisie, pour enfans et jeunes gens. Aussi—Chapeaux d'amazone pour dames. Capotes en castor gris et noir, pour dames. Le tout confectionné sous la surveillance de St. J. J. Albert.

A LOUER. Les magasins situés rue Royale, [illegible] de l'Hôtel St-Louis. Le magasin situé rue Royale, [illegible] de l'Hôtel St-Louis. Le magasin attenant à la [illegible] la rue St-Louis, près de la rue Royale, [illegible] connu comme bureau de la [illegible] de la ville. Le magasin attenant [illegible] rue et portant No [illegible]. S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS. 22 oct

A LOUER—Un magasin No 72, [illegible] rue, entre Hôpital et Gouverneur—DES GASINS rue Gouvin entre Hôpital et Gouverneur. S'adresser à ALEX BONNEVAL. Lettre C, Passage de la Bourse entre [illegible] Bienville.

A LOUER—Une jolie maison de [illegible] composée de cinq pièces, cour et [illegible] pièce, située rue de l'Union, entre l'Hôpital [illegible] deux municipalité. S'adresser [illegible] PAUL LACROIX.

BOTTES POUR LA BOUE, Bottes russet, Chapeaux communs et en [illegible] à vendre par FROST & [illegible]. 10, Ma[illegible]

Bottes, Souliers et Chapeaux. 340 caisses présentement en magasin, [illegible] un assortiment complet convenable [illegible] commerce de la ville et de la campagne, à vendre par J. HOBBS & [illegible] Successeurs de E. G. H[illegible], 2, rue de la Douane. 22 dec

Bottes, Souliers et Brodequins. 300 caisses en débarquement des navires [illegible] Cook, Forest Prince, Antelope et Sue [illegible], à vendre à bon marché par JOHN M. GOULD & Co, 6 jan 8, rue des Ma[illegible].

Chapeaux—Chapeaux. En débarquement du navire Paul [illegible] James—Un grand assortiment de chapeaux de laine, feutre, soie, angola et moleskin, à vendre à des conditions libérales par J. M. GOULD & Co, 6 jan rue des Ma[illegible].

EN magasin et à vendre par les soussignés : 250 paniers huile d'olive Plagniol verte 24 onces, 200 paniers huile Plagniol imitation, 24 onces, 250 do do A. J. Cassette, Marseille, 150 do do J. L. [illegible], Nice, 250 caisses vin blanc Haut Sauterne, 250 do do St-Julien, 100 do do Château Beiair, 200 do [illegible], prunes, abricots à l'eau-de-vie, 100 barriques vin rouge bon ordinaire, 20 do [illegible] vieux pour famille, 20 caisses Vermouth, 20 do marasquin de Zara, 25 do olives farcies, thon et anchois à l'huile, 50 [illegible] de Bordeaux, 25 caisses [illegible], 25 do [illegible], 100 quarts cognac diverses marques, à prix, 5 do do vieux, 75 huitièmes différentes marques, à prix, 10 caisses gin vert, 200 do vin muscat Delestang, 100 do do Jordan Brisol, 25 do do Aneldy Gugou, 25 do seul fleurs d'oranger, 50 barriques vin rouge Bergasse et Anselin. LANATA, GANDOLFO & Co, 21jv 9—10, rue Jefferson.

Cravates de soie et Soie à coudre. REÇUE par les derniers arrivages : 25 douzaines cravates [illegible] noire de 30 à [illegible] pouces, 10 paquets soie à coudre, noire, 25 do de couleurs, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 21jv 9—10, rue Jefferson.

Cognac et Huile d'olive, Bergasse. 75 huitièmes Cognac de preuve, 250 paniers huile d'olive 24 onces, 30 barriques vin Bergasse, dans les magasins de douane, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 21jv 9—10, rue Jefferson.

Chapeaux de paille de famille. 125 Douzaines chapeaux simples et doubles, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 21jv 9—10, rue Jefferson.

EAU DE VIE—15 1/4 de pipe marque Washington, 1re preuve, 10 1/4 de pipe vieux cognac 1re preuve, 6 1/4 et 30 pipes très vieux cognac R B 1re preuve, 20 1/8 do, 10 1/8 et 10 1/4 pipes Ed Lempuy, 60 1/8 pipes J & J Prom & Co, 36 1/4 cognac champagne. Sous les clefs de la Douane, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 21jv 22, Vieille Levée.

PAPIER FRANÇAIS—10 caisses papier à lettre, 10 caisses papier écolier, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 21jv 22, Vieille Levée.

PAPIER FLORETE pour le marché mexicain—15 balles expédiés, sous les clefs de la Douane, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 21jv 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE. — Constamment en main, un grand assortiment des marques les plus renommées, telles que Punchinelada, Dos Hermanos, El Sol, Cabanas, Figaro, Mensajero, Cazadores, Colonias, &c., &c. Fdo DE FUENTES & Co, 21jv 22, Vieille Levée.

PICADURA—[illegible] barils [illegible] à vendre par Fdo [illegible], 22, Vieille Levée.